

PAGES
MANQUANTES

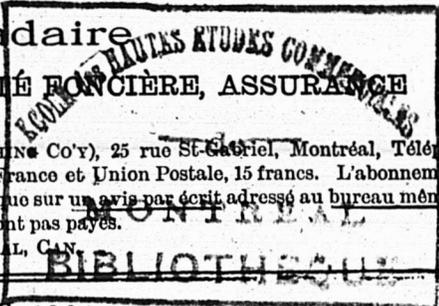
LE PRIX COURANT

Revue Hebdomadaire

COMMERCE, FINANCE, INDUSTRIE, PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, ASSURANCE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES, (THE TRADES PUBLISHING CO'Y), 25 rue St-Gabriel, Montréal, Téléphone Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnement : Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit : LE PRIX COURANT, MONTRÉAL, CAN.



1551

Vol. XXXII

VENDREDI, 5 JUILLET 1901

No 1

LA RÉCIPROCITÉ AVEC LES ETATS-UNIS

Les Américains viennent tout doucement, mais ils y viennent, à l'idée qu'un traité de réciprocité avec le Canada leur serait avantageux.

La Chambre de Commerce de Boston qui s'est déjà d'ailleurs montrée favorable à l'abaissement des barrières douanières entre les deux pays est revenue tout dernièrement encore à la charge et elle déplorait que toutes les tentatives d'entente faites jusqu'à présent n'aient pu aboutir.

Mardi de cette semaine, le maire Buffalo souhaitant la bienvenue aux visiteurs Canadiens parmi lesquels se trouvaient le ministre Canadien de la milice dit au cours de son allocution.

"Je désire aussi parler de la question de réciprocité à laquelle le peuple est amené à croire lentement mais sûrement. J'ai foi que nos relations actuelles peuvent être cimentées d'une façon plus sûre et je forme le vœu que vous portiez au gouverneur général du Canada mon espoir qu'il nous aidera à faire cette cimentation, si je puis m'exprimer ainsi."

Répondant à ces paroles, le Dr Borden partage le même espoir d'une entente entre les deux pays :

"J'espère sincèrement, dit-il, que ce que vous avez dit au sujet de la réciprocité se réalisera. J'ajouterai que nous avons eu la réciprocité avec les Etats-Unis, avant la confédération des provinces et qu'elle a donné des résultats très heureux. A parler franchement, je dirai que, pendant un certain temps, nous avons été extrêmement anxieux de l'obtenir et nous avons craint que notre prospérité dépendit d'elle. Mais, cette période critique n'est plus et nous avons acquis l'expérience que nous pouvons nous en passer. Cependant je pense encore qu'elle serait des plus avantageuses

pour les deux pays. Vous savez vous-même que les meilleurs clients que possèdent les Etats-Unis dans le monde sont ceux qui vivent de l'autre côté de la ligne. Par tête, nous achetons beaucoup plus, en fait trois ou quatre fois plus, je crois, que tout autre pays étranger. Je pense qu'au point de vue affaires c'est une excellente proposition. C'est tout ce que nous proposons. Nous ne demandons pas de faveur, mais je pense que la réciprocité ne ferait que resserrer les nœuds et les bornes de l'amitié. J'ai l'espoir que ce que vous suggérez—que de l'exposition résultera une amélioration sensible au point de vue du commerce—se réalisera."

La réponse du ministre de la milice a été ce qu'elle devait être dans les circonstances. Ce n'est pas, en effet, une faveur que le gouvernement canadien a sollicité auprès du gouvernement américain, chaque fois qu'il est entré en négociations avec ce dernier pour faire cesser la prohibition qui frappe un certain nombre de nos produits, grâce à un tarif spécialement calculé pour en écarter l'entrée chez nos voisins.

En demandant que ces produits ainsi ostracisés puissent pénétrer aux Etats Unis, nos hommes d'Etat offraient des compensations à nos voisins. Ceux-ci auraient bien accepté toutes les conditions favorables que leur offrait le Canada, mais ils se refusaient à donner une équivalence des préférences de tarif qui leur étaient proposées. Tout recevoir et ne rien donner, telle a été constamment la politique suivie par les négociateurs américains.

Maintenant que l'Angleterre jouit d'un tarif préférentiel pour les marchandises qu'elle importe au Canada et que nous-mêmes trouvons en Angleterre des débouchés que nous ne soupçonnions pas pour nos propres produits, nous avons moins besoin d'un traité de réciprocité avec les Etats Unis. Ce sont ces derniers qui, au contraire, semblent

reconnaître les avantages qu'ils tireraient d'un traité commercial avec le Canada.

Notre persistance autrefois à vouloir négocier un traité de réciprocité avec le gouvernement américain a pu lui faire croire que nous en avions besoin pour vivre et que c'est, en mendiant que les Canadiens se présentaient, aussi acceptait on de leur jeter quelques miettes de concessions au lieu de les faire asseoir à la table où chaque convive partage également le festin.

Il était donc bon que le ministre canadien répondit au maire de Buffalo comme il l'a fait; que sa proposition était une bonne proposition d'affaires, et rien de plus.

La question de réciprocité n'est pas enterrée tant s'en faut, et nous ne serions nullement surpris qu'à l'avenir, et même dans un avenir rapproché, les premières avances pour la conclusion d'un traité de réciprocité viennent, non pas du Canada, mais des Etats-Unis.

LA MARQUE DES COLIS DE FRUITS

A partir du 1er juillet courant la loi concernant la marque et l'inspection des colis contenant des fruits destinés au commerce est entrée en vigueur.

Nous la reproduisons dans son entier au profit de nos lecteurs qu'intéresse l'emballage ou le commerce des fruits. Cette loi mettra fin aux tromperies dont bon nombre de commerçants ont été victimes dans le passé et aidera, nous en avons la certitude à l'exportation des fruits canadiens contre lesquels il s'est élevé des plaintes nombreuses en Angleterre faute d'une honnêteté suffisante de la part de certains empaqueteurs.

Acte à l'effet de pourvoir à la marque et à l'inspection des colis contenant des fruits destinés au commerce

1. Le présent acte peut être cité sous le titre *Acte des marques des fruits, de 1901.*

2. Cet acte entrera en vigueur le premier jour de juillet 1901.

3. Dans le présent acte, à moins que le contexte n'exige une interprétation différente, l'expression "colis fermé" signifie une boîte ou un baril dont le contenu ne peut être vu ou inspecté lorsqu'il est fermé.

4. Tout individu qui, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un autre, emballera des fruits dans un colis fermé, destinés au commerce, fera marquer ce colis d'une manière distincte et indélébile avant qu'il ne soit sorti du bâtiment où il sera emballé, —

(a) des initiales du nom de baptême et du nom complet du paquetier, ainsi que son adresse ;

(b) du nom de la variété ou des variétés de ce fruit, et

(c) d'une indication de la qualité du fruit.

5. Personne ne vendra, n'offrira ou n'exposera en vente, ou n'aura en sa possession pour les vendre, aucun fruit emballé dans un colis fermé et destiné au commerce, à moins que ce fruit ne soit marqué tel qu'il est prescrit à l'article précédent.

6. Personne ne vendra, n'offrira ou n'exposera en vente, ou n'aura en sa possession pour les vendre, des pommes ou poires emballées dans un colis fermé, sur lequel colis sera marquée la qualité "A No 1 Canadiennes," à moins qu'elles ne consistent en fruits d'une belle venue et d'une même variété, sains, de grosseur à peu près uniforme, d'une bonne couleur pour la variété, de forme normale, et exempts, dans une proportion de pas moins de quatre-vingt-dix pour cent, de taches, piqûres de vers, meurtrissures et autres défauts, et qu'elles ne soient bien emballées, et que le colis ne soit marqué, d'une manière distincte et indélébile, de la grosseur minimum du fruit, en pouces (ou fractions de pouce) autour du cœur du fruit.

7. Personne ne vendra, n'offrira ou n'exposera en vente, ou n'aura en sa possession pour les vendre, des pommes ou des poires emballées dans un colis fermé, sur lequel colis sera marquée la qualité "No 1 Canadiennes," à moins qu'elles ne consistent en fruits d'une même variété, sains, de grosseur assez uniforme, et exempts, dans une proportion de pas moins de quatre-vingts pour cent, de taches, piqûres de vers, meurtrissures et autres défauts, et qu'elles ne soient bien emballées, et que le colis ne soit marqué d'une manière bien distincte et indélébile, de la grosseur minimum du fruit, en pouces (ou fraction de pouce) autour du cœur du fruit.

8. Personne ne vendra, n'offrira ou n'exposera en vente, ou n'aura en sa possession pour les vendre, des fruits emballés dans un colis fermé sur lequel il sera marqué quelque désignation qui représentera ces fruits comme étant de la première, de la meilleure, ou d'une qualité superlative, à moins que ces fruits ne consistent en échantillons de belle venue, d'une même variété, sains, d'une grosseur à peu près uniforme, de bonne couleur pour la variété, de forme normale, et exempts, dans une proportion de quatre-vingt-dix pour cent de taches, de piqûres de vers, de meurtrissures et autres défauts, et qu'ils soient bien emballés.

9. Personne ne vendra, n'offrira ou n'exposera en vente, ou n'aura en sa possession pour les vendre, des fruits emballés dans un colis dans lequel le dessus ou la surface montrée donnera une fausse représentation du contenu de ce colis ; et lorsque plus de quinze pour cent de ces fruits seront en réalité inférieurs en grosseur ou en qualité, ou d'une variété différente de celle indiquée par les marques du colis ou par les rangs de dessus ou de la surface montrée du colis, ce

fait sera considéré comme étant une fausse représentation.

10. Quiconque, par lui-même ou par l'intermédiaire d'un autre, enfreindra quelque une des dispositions du présent acte, sera, pour chaque infraction, sur conviction par voie sommaire, passible d'une amende de vingt-cinq cents à une piastre pour chaque colis paqueté, vendu, offert ou exposé en vente, ou gardé en possession pour la vente en contravention aux dispositions du présent acte, ainsi que des frais de poursuite ; et à défaut de paiement de cette amende, il sera passible d'un emprisonnement, avec ou sans travail forcé, d'un mois au plus, à moins que l'amende et les frais ne soient plus tôt payés.

11. Lorsque des fruits emballés en colis fermés seront trouvés faussement marqués, tout inspecteur chargé de l'exécution du présent acte pourra effacer ces fausses marques et marquer les mots "faussement marqué," d'une manière distincte et indélébile sur le colis.

12. Quiconque volontairement changera, effacera ou oblitérera complètement ou partiellement, ou fera changer, effacer ou oblitérer les marques d'un inspecteur sur un colis qui aura passé à l'inspection, sera passible d'une amende de quarante piastres.

13. La personne pour qui des fruits seront emballés, vendus ou offerts en vente, ou gardés en possession pour les vendre, en contravention aux dispositions précédentes du présent acte, sera *prima facie* responsable de l'infraction du présent acte.

14. Toute personne chargée de veiller à l'exécution du présent acte pourra entrer dans tout bâtiment pour faire l'examen de tous colis de fruits qu'elle soupçonnera avoir été faussement marqué en contravention aux dispositions du présent acte, que ces colis soient sur la propriété du propriétaire ou ailleurs, ou en la possession d'une compagnie de chemin de fer ou de paquebots ; et quiconque entravera cet examen ou refusera de permettre qu'il soit fait, sera, sur conviction par voie sommaire, passible d'une amende de vingt-cinq piastres à cinq cents piastres, ainsi que des frais de poursuite, et à défaut de paiement de cette amende et des frais, il sera passible d'un emprisonnement, avec ou sans travail forcé, de six mois au plus, à moins que l'amende et les frais ne soient plus tôt payés.

15. Dans toute plainte ou dénonciation ou condamnation faite ou prononcée en vertu du présent acte, le motif de la plainte pourra être déclaré et sera censé s'être produit, dans le sens de la partie LVIII du *Code criminel*, 1892, à l'endroit où les fruits auront été emballés, vendus, offerts ou exposés en vente, ou gardés pour être vendus.

16. Il ne pourra être interjeté d'appel d'aucune condamnation en vertu du présent acte, sauf à une cour supérieure, de comté, de circuit ou de district, ou à la cour des sessions générales de la paix ayant juridiction à l'endroit où la condamnation aura eu lieu ; et cet appel sera interjeté, avis en sera donné par écrit, cautionnement sera fourni, ou un dépôt sera fait dans les dix jours de la date de la condamnation ; et la cause sera entendue, jugée et décidée sans l'intervention d'un jury, en tel temps et en tel endroit que le tribunal ou le juge président au procès fixera, dans les trente jours de la date de la condamnation, à moins que le tribunal ou le juge ne proroge l'audition et la décision au delà de ces trente jours ; et sous tous autres rapports non prévus par le présent acte, la procédure en vertu de la partie LVIII du *Code criminel*, 1892, s'appliquera, autant qu'elle sera applicable.

17. Toute amende imposée sous l'empire du présent acte sera lorsqu'elle aura été payée, partagée par moitié entre le dénonciateur ou plaignant et Sa Majesté.

18. Le Gouverneur en conseil pourra

établir les règlements qu'il jugera nécessaires pour assurer la bonne exécution et le bon fonctionnement du présent acte ; et ces règlements entreront en vigueur à compter de la date de leur publication dans la *Gazette du Canada*, ou à compter de telle autre date qui sera fixée par la proclamation lancée à cet égard.



En la personne du Sénateur J. O. Villeneuve, disparaît une figure en vue du monde commercial.

Né en 1836, M. J. O. Villeneuve, après ses études chez les Frères des Ecoles Chrétiennes et à l'Ecole Commerciale de Montréal, entra dans les affaires à 20 ans, il ouvrit une épicerie au coin de l'avenue Mont-Royal et de la rue St-Laurent, et jeta dès lors les fondements d'une maison dont l'importance et la prospérité ne firent que grandir. Il étendit ses affaires en même temps que les villages de Mile-End et de St-Jean-Baptiste devenaient deux municipalités considérables par la population et l'activité industrielle. Il fut le fondateur dès 1860 d'une ligne d'omnibus entre Montréal, Terrebonne et Glasgow qui fut plus tard absorbée par la Cie des Tramways. Lorsque le défunt se retira du commerce, il se trouvait à la tête d'une belle fortune acquise à force de travail, de probité et d'intelligence.

En 1864 il fut élu maire de St-Jean-Baptiste et l'année suivante préfet du comté d'Hochelaga ; il s'acquitta de ces doubles fonctions jusqu'en 1886 alors qu'eût lieu l'annexion de St-Jean-Baptiste à la ville de Montréal. Il fut élu échevin du nouveau quartier et n'abandonna ce poste qu'en 1884 lorsqu'il devint maire de Montréal.

Ce fut aussi en 1886 qu'il brigua les suffrages du comté d'Hochelaga comme candidat à l'Assemblée Législative. A la suite d'une contestation d'élection, il dut se présenter de nouveau et fut battu par M. Chs Champagne. En 1890 il remporta le comté par 3,400 voix sur le Dr Lanctôt, et fut aussi réélu en 1892. En 1896, il fut nommé par le gouvernement McKenzie Bowell, sénateur pour la division de Salaberry, à la place de feu le sénateur Tassé.

Il fut aussi membre de la Commission du Port pendant plusieurs années.

M. Villeneuve a été successive-

ment directeur de la Banque Jacques-Cartier, directeur-gérant de la Banque Nationale, l'un des administrateurs de l'Université Laval, directeur de la Compagnie de Coton d'Hochelega, etc.

Ses fils, Jacques, Eugène, Frédéric, et sa fille Rachel mariée à M. A. Morin, de St Jean d'Iberville lui survivent.

Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille.

* **

L'écriture à longue distance : On parle d'une nouvelle invention qui serait fort intéressante ; c'est un instrument mû par l'électricité comme le télégraphe ordinaire, il diffère cependant de ce dernier par cette importante particularité qu'il transcrit au poste récepteur, avec une fidélité qui donne l'illusion de pièces autographes, les messages expédiés par le poste transmetteur. Il résout, en un mot, le problème tant cherché, depuis quelques années, de la transmission de l'écriture à longue distance.

Malgré une apparente complication, le mécanisme et le mode d'emploi de l'appareil sont des plus simples.

L'expéditeur, en libellant son télégramme au crayon, met en mouvement une série de leviers coudés, reliés par un fil conducteur à une combinaison de leviers systématiquement disposés à la station réceptrice. Les moindres déplacements et oscillations du système transmetteur provoquent, grâce à l'intercalation d'un galvanomètre dans l'extrémité du circuit, une série de mouvements exactement correspondants qui, automatiquement enregistrés par le jeu d'une plume, fournissent la reconstitution de l'écriture tracée au poste d'expédition.

Les expériences faites ont paru concluantes.

* **

Les travaux aux quais de Sorel commenceront vers le 15 juillet.

* **

Mardi, on enterrait M. Edouard Léveillé relieur et doreur enlevé prématurément à l'affection de sa famille à l'âge de trente-six ans et six mois par ce mal implacable qu'est la consommation.

Edouard Léveillé avait étudié l'art de la reliure à Paris, sous les grands maîtres et il a prouvé par ses travaux plusieurs fois couronnés, qu'il avait su profiter de leurs précieux enseignements.

Il a exposé à Paris une collection reliée d'ouvrages canadiens et a

obtenu à l'Exposition de 1900 une médaille d'argent—récompense qui honorait son talent d'artiste.

Au moment où la maladie l'obligeait à renoncer à l'exercice de sa profession, Edouard Léveillé projetait d'envoyer à l'Exposition Pan-Américaine quelques échantillons de son savoir faire. Il ne lui a pas été donné de réaliser ce désir ; il n'y a pas de doute qu'une nouvelle médaille serait venue s'ajouter aux médailles et autres récompenses qu'il a gagnées au cours de sa trop courte carrière.

Edouard Léveillé jouissait dans le monde commercial d'une grande réputation de droiture et dans toutes ses transactions il était d'une ponctualité exemplaire.

Nous offrons à Madame Léveillé et à la famille du regretté défunt nos respectueuses condoléances.

* **

Les gisements de pétrole au Mexique : On annonce la formation d'une société ayant pour but d'exploiter des gisements de pétrole qui existent à la ville de Guadalupe.

La découverte du pétrole, dans cette localité, remonte à 1531, dix ans après la prise de Mexico par Fernand Cortès ; mais ce ne fut qu'en 1860 que l'on songea à en tirer parti. Un puits fut foré ; mais, à une certaine profondeur, on rencontra la roche dure et les travaux furent interrompus. Cependant une faible quantité du liquide recherché avait jailli. Une partie en fut recueillie et gardée, dans un flacon, au Musée National.

Depuis lors on ne s'en était plus occupé.

Il y a un an, tandis que l'on forait un puits artésien dans l'hacienda de Aragon, une couche de pétrole fut découverte à la profondeur de 680 pieds. L'huile minérale jaillit en une grande quantité, mélangée à de l'eau et à différents gaz. On put en recueillir 88 gallons.

C'est à la suite de ce fait, et après s'être rendu compte de la richesse du gisement découvert que la société dont nous parlons plus haut s'est formée.

* **

Nous avons également, cette semaine à enregistrer la mort de M. Andrew Allan décédé jeudi dernier à l'âge de 79 ans.

M. Allan naquit le 1er décembre 1822 à Salscoats, (Ayrshire), en Ecosse. Il était le quatrième fils de Alexander Allan, capitaine de navire qui naviguait entre la rivière Clyde et le St-Laurent. Il reçut son éducation dans sa ville natale,

et, en 1846, âgé de 17 ans, vint rejoindre son frère, sir Hugh Allan à Montréal et s'associa à lui, comme importateur et marchand de gros. Grâce à l'entente des affaires, et à l'activité des deux frères, leur commerce prit peu à peu une telle importance que les MM. Allan devinrent possesseurs d'une flotille de voiliers, pour le trafic des passagers et du fret, entre le Canada et le Royaume-Uni.

En 1853, pour tenir tête à la concurrence, ils armèrent quelques navires à vapeur et, un peu plus tard, fondèrent la "Montreal Ocean Steamship Company qui est maintenant une des plus puissantes compagnies de navigation de l'univers, et qui possède plusieurs des plus beaux et des plus rapides steamers naviguant sur l'Atlantique.

En 1882, à la mort de son frère, sir Hugh Allan, Andrew Allan lui succéda à la présidence de la compagnie de navigation, de la Merchants Bank, et de la Montreal Telephone Co, positions qu'il occupait encore à la veille de sa mort. En outre, le défunt remplissait des fonctions importantes dans presque toutes les grandes institutions financières du Canada. Il fut président de la Commission du Port pendant de longues années, il était président de l'Institut des Marins et syndic du Collège Royal de Kingston ; il fut le promoteur de la Railway Securities Co, et, en 1895, en devint le président.

Mme Allan mourut en octobre 1881, laissant huit enfants qui sont vivants : M. John S. Allan, madame Runyan, Madame F. H. Bridges, Hugh-A. Allan, Andrew-A. Allan, James-B. Allan, William-R. Allan, et Madame H.-V. Meredith.

Le défunt était possesseur d'une fortune évaluée à plusieurs millions.

* **

Le commerce du poivre de l'Indo-Chine Française : D'après le *Commercial Intelligence*, le Havre est en France la place la plus importante pour l'importation des poivres : En 1900, cette importation s'est accrue de 7,108 sacs, et elle était en grande partie en provenance de Saïgon. Les quantités de poivres importées de l'Inde et de Singapour vont en décroissant : En 1897, les importations de Tellichery et d'Aleppi se chiffraient par 60,406 sacs ; en 1900, on a acheté seulement 4,948 sacs de poivre de Singapour. Il est probable que les planteurs de Saïgon vont s'occuper de la production du poivre blanc, et favorisés par les droits

LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE VICTORIAVILLE

Manufacturiers en gros seulement des lignes ci-dessous



Ameublements de Chambre à Coucher,

Salle à Diner, Buffets,

Tables d'Extension, Salon et Cuisine,

Aussi Berceaux, Gouchettes d'Enfants, Chaises, Sommiers et Matelas.

Liste de prix et Photographies envoyées sur demande.

La Manufacture de Meubles de Victoriaville,
VICTORIAVILLE, Qué.

Boivin, Wilson & Cie., 520, RUE ST-PAUL, - MONTREAL.

● ● ●
SEULS AGENTS AU CANADA POUR

MESSIEURS :

J. J. Melchers Wz.....Schiedam.....Gin
E. Puet.....Cognac.....Brandy
John & Robt. Harvey & Co. Glasgow.....Scotch Whisky
Melrose, Drover & Co.....Leith.....Scotch Whisky
Henry Thomson & Co.....Newry.....Irish Whisky
Robertson Bros. & Co. Oporto et Jerez..Oporto et Sherrez
Faure Frères.....Bordeaux...Clarets et Sauternes
Vin St-Michel.....Bordeaux.....Tonique
Edouard Pernod.....Couvét.....Absinthe
Vve A. Devaux.....Epernay.....Champagne

MESSIEURS :

Frédéric Mugnier.....Dijon.....Liqueurs
Delizy & Doistreau.....Pantin.....Liqueurs
Read Brothers.....Londres, Bass' Ale et Guinness' Stout
Compagnie Fermière de Vichy, Vichy.....Source de l'Etat
Cte Chazalettes & Co.....Torino.....Vermouth
Vial & Frères.....Lyon.....Vin Vial
Auguste Gely.....Reus, Tarragone.....Vin de Messe
Etablissement St-Galmier..St-Galmier.....Eau de Table
"Black Joe".....Martinique.....Rhum
"Monopole Rye".....Montréal.....Rye Whisky

Importateurs de Noilly, Pratt & Cie, Marseille.

d'entrée ils ne manqueront pas d'évincer du marché français le poivre de Singapore qui donne lieu à de nombreuses plaintes touchant sa qualité.

**

L'acte relatif à l'emballage des fruits est entré en vigueur le premier juillet. Cet acte a pour objet d'empêcher la fraude dans l'emballage des fruits. Les superlatifs des étiquettes ne seront plus tolérés à moins que le contenu réponde à ce qu'énonce l'étiquette.

**

Le bois remplacé par le cuir : On va probablement bientôt remplacer les traverses en bois des chemins de fer par des traverses en cuir. Pour les obtenir, on moule le cuir et on le réduit en pâte selon le principe d'après lequel on fait le carton ou le papier mâché. Puis on durcit cette pâte et par des procédés chimiques, on la rend impénétrable à l'eau. On la coupe ensuite en bandes de la largeur et de l'épaisseur de la traverse. On empile ces bandes les unes sur les autres pour faire la longueur voulue et on les soumet à une énorme pression, après quoi on a une barre rigide et très solide. Cette barre a toutes les qualités de la traverse en bois sans avoir ses défauts. Elle a l'élasticité du bois, maintient très fortement les clous et ne se pourrit pas. De plus, le prix de revient n'est guère plus élevé, car on peut utiliser pour sa fabrication les déchets de toutes sortes, courroies usées, vieilles chaussures, etc...

**

Dans son testament, l'honorable Sénateur J. O. Villeneuve lègue \$25,000 pour aider à la reconstruction de l'Ecole Polytechnique.

L'exemple devrait être suivi par les favoris de la fortune : il n'est pas nécessaire d'attendre l'article de la mort pour contribuer à cette œuvre patriotique.

Comme le dit, avec infiniment de raison, *La Patrie* : "il est possible de l'édifier, de la développer, sans qu'il soit besoin d'assassiner notre Ecole Normale."

Jusqu'à présent, notre Ecole Normale, ajouterons-nous, a rendu des services plus appréciables que l'Ecole Polytechnique.

**

Certaines maisons des Etats-Unis commencent à appliquer l'électricité au tannage des peaux. Après avoir placé celles-ci dans un bain de solution chimique on établit un courant

électrique qui le traverse pendant environ vingt minutes ; on maintient encore les peaux dans le bain pendant une heure, après quoi, elles sont propres à être épilées. Les personnes qui emploient ce procédé prétendent qu'elles obtiennent en deux heures les mêmes résultats pour lesquels il leur fallait auparavant de quinze jours à trois semaines.

Après cette opération, les peaux sont placées dans un bain de tan et sont de nouveau soumises à l'influence d'un courant électrique. Il semble que l'électricité provoque l'ouverture rapide des pores, permettant ainsi au bain de pénétrer la peau d'une façon absolument complète.

On applique le même principe à l'extraction des essences de certains fruits comme le café et la noix. On place ces derniers dans une solution chimique que l'on fait bouillir par le passage d'un courant. Cette solution absorbe l'essence et est ensuite très rapidement distillée.

**

La semaine sous revue a été marquée par de nombreux décès.

Dans le district de Québec, nous enregistrons la mort suite à Lévis de M. Damase Lainé de la maison Carrier, Lainé et Cie, et l'un des membres du conseil de ville de Lévis. Il était âgé d'environ 55 ans.

M. Lainé a été l'un des fondateurs des immenses fonderies qui font à juste titre l'orgueil de notre cité sœur. Il était en société avec M. Carrier, père de M. Henri Carrier, qui lui a succédé dans la gestion de ces importantes usines.

**

Les importations du sucre au Japon se sont élevées en 1899 à 40,461,960 francs et en 1900 à 61,522,170 fr.

Les principaux pays de provenance sont :

	1900	1899
Hongkong.....	23,554,300	16,228,800
Allemagne.....	7,863,700	4,383,800
Autriche.....	7,138,200	1,757,500
Chine.....	6,343,400	6,524,000
Indes néerlandaises..	5,602,800	1,228,200
Philippines.....	4,025,000	4,388,400
Russie.....	41,400	"

Il est intéressant de voir que la Russie commence déjà à exporter du sucre au Japon ; ce sucre est expédié par les ports de la mer Baltique et par Hambourg.

Des essais de culture de la betterave à sucre ont été entrepris dans l'île de Formose ; une société au capital de 1,500,000 francs s'est fondée en vue de l'exploitation d'une sucrerie.

L'épargne en Belgique : Le *Moniteur officiel* a publié récemment la situation de la Caisse d'épargne et de retraite à la date du 31 décembre 1900. Les fonds déposés à la Caisse d'épargne et de retraite sont productifs d'un intérêt de 3 p. c. pour les dépôts ne dépassant pas 3,000 francs et d'un intérêt de 2 p. c. pour les dépôts allant au delà de ce chiffre.

C'est à partir du 1er ou du 16 du mois qui suit immédiatement le dépôt que l'intérêt est compté, et les sommes déposées cessent d'être productives d'intérêt le 1er ou le 16 du mois qui précède l'époque de leur remboursement.

Les dépôts à la Caisse d'épargne et de retraite peuvent, à la demande des intéressés, être appliqués à l'achat de rentes viagères ou de fonds publics belges.

Tous les cinq ans, une partie du fonds de réserve est répartie entre les déposants qui possèdent un livret depuis un an au moins.

Maintenant que nous avons rappelé les dispositions essentielles du règlement relatif à la Caisse d'épargne et de retraite, passons aux chiffres et renseignements donnés par le *Journal officiel* :

Au 31 décembre 1899, le nombre de livrets s'élevait à 1,647,263 et le chiffre des dépôts à fr 622,942,996,95.

Au 31 décembre 1900, le nombre de livrets s'élevait à 1,762,434 et le chiffre des dépôts à fr 660,249,447,57, soit une augmentation de fr 37,306,450,62 pour l'année.

Cette dernière somme représente l'excédent des versements sur les remboursements en 1900. Les intérêts capitalisés s'élevaient à fr 17,944,178,42 sont à ajouter au total.

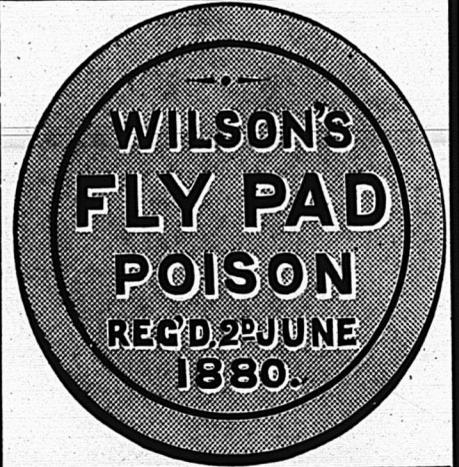
De sorte qu'au 1er janvier dernier, le montant des livrets s'élevait à fr 678,191,625,99, somme appartenant presque exclusivement à la classe ouvrière.

Depuis deux ans, grâce à la prospérité industrielle, les versements ont augmenté considérablement. Malheureusement, depuis six mois, les remboursements ont été considérables dans le pays de Charleroi ; tous les verriers économes ont dû, en effet, reprendre l'argent qu'ils avaient mis de côté. Il fallait vivre, et comme il n'y avait plus de salaires, on a du aller à la Caisse d'épargne retirer la pomme qu'on avait déposée pour la soif.

La province de Hainaut est celle où l'on épargne le plus. Le solde des comptes des déposants au 1er janvier 1901, dans les bureaux des postes seulement, s'élevait à fr 101,714,836,45.

Je manufacture pour le commerce de gros.
 Mes marchandises peuvent être recommandées
 comme supérieures à toutes les autres.
 La vente en est bien établie et augmente annuellement.
 Mes marchandises donnent TOUJOURS satisfaction.
 Je n'emploie pas de voyageurs, mais j'accorde au mar-
 chand de gros un profit tel que cela paie ses clients
 de pousser la vente de mes marchandises.

Archdale Wilson, - Hamilton, Ont.



LA QUALITÉ INSURPASSABLE DES

Cacao et
 de
 Chocolat

de **FRY**

Est établie par le volume énorme de leurs ventes dans le monde entier.

Au Canada, les Cacao et Chocolat de FRY dépassent le
 volume des ventes de toutes les autres marques réunies.

Agents généraux pour tout le Canada :

D. MASSON & GIE, Importateurs et Consignataires, MONTRÉAL.



Tous les épiciers qui désirent tenir ce qu'il y a de mieux,
 devraient avoir en magasin les

**EAUX GAZEUSES
 DE TIMMONS**

MÉDAILLES ET DIPLOMES OBTENUS
 POUR L'EXCELLENCE ET LA QUALITÉ

M. TIMMONS & SON,
 90 ET 92, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC

LA CLIENTELE CAPRICIEUSE

QUELQUES-UNES DE LEURS MANIES

Jé pense que chaque épiciér a ses clients capricieux et qu'il se demande parfois : Que faire pour les retenir ? Comment s'y prendre pour les contenter ?

En vérité, c'est un sujet des plus délicats pour un épiciér sérieux qui doit parer les ruades des rétifs avec esprit ; car il est dur, souvent, d'avaler certaines choses et de garder une figure souriante. On se croit, en maintes circonstances, maître de soi-même ; mais il arrive aussi que l'on s'oublie.

Il est entendu qu'un épiciér est dans les affaires pour faire des affaires. Ce qu'il recherche, ce sont les dollars, or, pour avoir ces dollars il lui faut des clients. Le point principal pour un commerçant débrouillard est de décider s'il cherchera à arriver en plaisant à tous les clients, même les capricieux, quand même ils lui "marcheraient sur les pieds" à l'occasion ; ou bien s'il adoptera d'autres moyens.

Il n'y a aucun doute : tout épiciér trouvera vrai le vieux dicton "que vous attrapperez plus de mouches avec de la mélasse qu'avec du vinaigre." Et à vrai dire, je crois que l'épiciér qui ne veut pas employer des arguments "mélasse," même quand le procédé "vinaigre" semble la chose toute désignée, ferait mieux de ne pas se mettre dans les affaires.

Les maisons "fin de siècle" reconnaissent le fait que tout client a le droit d'être servi à son entière satisfaction. Cela est si vrai que beaucoup d'entre elles ont un bureau spécial des "plaintes et réclamations" que très souvent l'on baptise de cette locution familière : le baril à mélasse. L'esprit dominant de ce bureau est de donner satisfaction aux clients. Quelquefois c'est facile, d'autres, il y a du tirage. Généralement, cependant, par une sage application du principe "mélasse," on arrive toujours à s'entendre.

Peut-être avez-vous aussi rencontré le client qui vous demande "le prix réduit" longtemps après sa disparition. Quand l'on met en vente pour quelques jours des articles à prix réduit, il est toujours nécessaire de le bien spécifier. Si le client récalcitrant auquel vous fournissez l'explication l'accepte, c'est une affaire entendue ; mais s'il

regimbe, faites-lui la différence de suite, sans chicaner, et ensuite rappelez-lui doucement que ce prix réduit "cette occasion" n'est consentie que pour un délai bien spécifié ; ceci pour éviter une réclamation dans l'avenir. Mais rappelez-vous toujours qu'il faut lui faire cette observation gentiment, sinon l'effet serait le même que si vous lui opposiez un refus.

Donc, si vous vendez pour quelque jours des articles au rabais, attirez bien l'attention du client sur la période pendant laquelle vous lui consentez cette faveur ; autrement il est assez naturel qu'il veuille payer le même prix dans la suite.

Vous avez aussi le client qui réclame pour un article comme n'étant pas de la qualité demandée. Dites-lui de vous rapporter ce produit et goûtez-le. Si la qualité est parfaite, et conforme à ce qu'il avait demandé, sa réclamation n'est donc pas fondée. Cependant, même dans ce cas, il sera très adroit d'être élastique.

J'ai vu un jour une femme se plaignant qu'un fromage avait mauvais goût, qu'il n'était pas mangeable ; on la pria de le rapporter. Pour l'épiciér, le cas était clair, car elle n'en rapporta qu'une infime partie, le reste ayant été mangé. Néanmoins, comme elle n'en voulait pas d'autre, il lui alloua pour la même somme d'autres articles. Elle s'en alla contente.

Supposons que cette capricieuse ait commis là une petite méchanceté vis-à-vis de l'épiciér, il nous apparaîtrait qu'une fois plus calme, elle verra que ce qu'elle a fait n'est pas très honnête et que la conduite de l'épiciér fut aussi loyale que la sienne l'était peu ; et le résultat sera qu'elle reviendra chez vous.

Au sujet des échanges, il ne faut jamais hésiter un seul instant avec vos clientes. Chaque cliente a presque un droit à faire valoir si un produit ne répond pas à ce qu'elle désire ; tout comme vous avec vos fournisseurs. C'est une facilité que vous lui accordez ; c'est une commodité que vous lui offrez si, après vous avoir commandé un article, elle sait que vous ne ferez aucune difficulté pour le reprendre ; soit qu'elle en ait encore ou qu'elle désire l'échanger. Cela lui plaît. Cela l'attache à votre maison.

Si une cliente vient vous dire : "Je vous ai commandé telle chose

et vous m'envoyez telle autre." Ne la chicanez pas surtout, gardez-vous bien de lui dire qu'elle a tort, même si elle a tort. Dites peu de choses et donnez-lui ce qu'elle vous demande. Faites-lui au besoin des excuses ; les plumes de son chapeau voltigeront moins.

Si, dans un accès de mauvaise humeur, une clientèle vient vous dire que vous lui vendez trop cher, et qu'il vous soit impossible de réduire vos prix, laissez-lui l'avantage du doute. Ou encore si elle objecte que vous lui avez facturé des articles qu'elle n'a pas eu dans sa livraison, ne lui dites pas qu'elle ne sait pas ce qu'elle dit. Elle sait mieux que vous ce qu'elle fait : c'est une règle. Croyez ce qu'elle vous dit, même si vous êtes certain que les articles lui ont été livrés, autrement vous la fâchez et c'est mettre en doute son honnêteté. Dites-lui tranquillement que pour les articles en question, elle les paiera quand elle les aura reçus. Il peut se faire qu'elle soit un tantinet "ficelle," évidemment vous vous en apercevrez ; gardez-vous bien de le lui dire. La moindre suspicion vous ferait perdre le client, et sa bonne langue clamerait vos forfaits à ses amis et dans le voisinage.

Il est bon de se rappeler qu'en plaisant à votre cliente, vous l'obligez, vous la forcez indirectement, à vous avoir quelques obligations ; du moins c'est ce qu'elle doit éprouver. Aussi, vous faites d'elle un des plus fermes soutiens de votre maison : et elle deviendra votre meilleure réclame quand elle parlera de vous et de vos procédés.

J'ai un de mes amis qui s'est établi l'année dernière, avec la ferme intention de ne pas contrarier aucun de ses clients. Il a prévenu ses commis que tout capricieux soit-il, le client doit s'en aller content. Il m'a dit qu'il savait très bien que quelques clients profitaient parfois d'une petite chicane pour "gratter" tant soit peu, mais qu'il fermait les yeux. "Cela me coûte, ajoutait-il, bon an, mal an, 75 dollars, or j'estime que c'est une réclame avantageuse."

Quelques épiciers semblent hésiter parfois à rendre l'argent. Ils commettent une grosse erreur. Rendez-le librement ; sans contrainte, aussi facilement que vous le recevez. En procédant ainsi vous vous faites des

"N'ALLEZ JAMAIS A L'ENCONTRE D'UN SUCCES"

Le Thé Vert, feuille naturelle,
pur, non coloré de Ceylan,

"SALADA"

(comme rival du Japon), se crée des amis et opère des conversions partout.

Il est meilleur que le Japon et absolument pur.

Un ordre d'essai fera du bien à votre commerce.

Paquets de plomb seulement.

Echantillons et cotations sur demande.

"SALADA," MONTREAL.

Empois Silver Gloss Edwardsburg

Votre idée peut être que tout empois est de l'empois et que vos clients ne découvriront pas même une petite différence dans la qualité. Vous pensez sans doute que parce qu'il y a un cent ou deux de profit de plus sur des marques occasionnelles (qui arrivent et disparaissent), vous pouvez conserver la confiance de votre clientèle — Cela ne paie pas de mesquiner avec la confiance qu'a votre client en vous et en vos marchandises.

L'Empois Silver Gloss Edwardsburg est un article régulier, comme la farine. Dans le nom se trouve la célébrité de près d'un demi siècle. Dans la fabrication il y a l'habileté d'une longue expérience combinée avec la loyauté et les facilités de production. L'Empois Silver Gloss Edwardsburg représente le plus haut type de perfection qui existe ou puisse exister en matière d'amidon. Caisses de 100 livres — jolies boîtes émaillées en forme de fer à cheval, contenant 6 livres — beaux paquets de 1 lb qui donnent un air de vie et de couleur, et de mouvement aux tablettes de l'épicière.

EDWARDSBURG STARCH CO'Y, Limited,

ETABLIE EN 1858

164 Rue St-Jacques,
MONTREAL.

Manufacture :
CARDINAL, Ont.

53 Front St. East,
TORONTO.

V. L. ACOMBE, Architecte
395 rue Lagachetière,

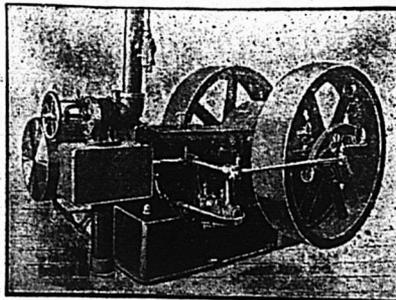
J. W. HILL
Propriétaire d'Entrepôts

ENTREPOT, REFRIGERATEUR PUBLIC
POUR EFFETS PERISSABLES EN
DOUANE OU LIBRES

Entrepot No 73

Magasin :
Coin des rues
William et Queen

Bureau :
No 48 rue William
MONTREAL



Engins à Vapeur "PEERLESS"

Se graissant eux-mêmes, automatiques
Et — Chaudières de tous genres, Réchauffeurs,
Pompes, Machines à travailler le bois, Grues
à vapeur, etc.

E. LEONARD & SONS
Coin des rues Common et Nazareth, Montréal

La Viatorine

EMULSION SUPERIEURE D'HUILE DE FOIE DE MORUE.

GUÉRIT Toux, Bronchite, Asthme,
Rhume, Scrofule, Pituite,
Dyspepsie, Débilité Générale.

25c, 50c, \$1.00 la bouteille. En vente partout
DÉPOT PRINCIPAL
Institution des Sourds-Muets, St-Louis du Mile End.

BREVETS D'INVENTION

(France-Etranger)
Marques de Fabrique, Procès en contrefaçon, etc.

CASALONGA Ingenieur - Con-
seil (depuis 1867)
PARIS 16 r. des Halles

Prop. Direct. (depuis 1878) du Journal (25 f. par a.LaM)
"CHRONIQUE INDUSTRIELLE"

amis, et vous domptez les capricieuses. En un mot vous laissez une bonne impression.

Plus d'une fois, dans le cas où l'on offre spontanément de la rembourser, la cliente refuse. Il en est ainsi: la nature humaine éprouve le besoin de faire ce que nous ne pouvons faire; et de ne pas faire bien des choses que nous pourrions. Un remboursement effectué d'une façon disgracieuse, formalise votre cliente. C'est une grosse erreur commise par le commerçant, pour ne pas dire une insulte. Donc, remboursez franchement, d'une façon courtoise; laissez voir à votre cliente que vous considérez cette chose comme son droit.

Les capricieuses et les plaignantes, dans un magasin, doivent être maniées avec des gants. Et les règlements doivent être suivis, mieux que ceux qui nous sont appliqués par les lois, dans l'esprit de la "loi" et non pas à la "lettre."

Si le commerçant reconnaît le fait qu'une cliente doit être traitée avec beaucoup d'égards, ce sera chose facile pour lui que de s'arranger avec les capricieuses et les récalcitrantes.

(Traduit de l'*American Grocer.*)

Règlements concernant les Bâtimens de Montréal, 1901

(Suite)

ÉTAT DES SOMMES A PAYER POUR PERMIS

ALIGNEMENTS DE RUES, USAGE DE RUES, D'EAU, ETC.

Art. 19.—Les sommes qu'il faudra payer pour les permis pour la construction ou la modification de bâtimens seront les suivantes:—

(a) Pour chaque hangar n'excédant pas 256 pieds carrés de superficie, \$1.00.

(b) Pour chaque bâtiment coûtant \$2,000 ou moins, la somme à payer pour le permis sera de \$2.00.

(c) Pour chaque bâtiment coûtant au-delà de \$2,000, la somme à payer pour le permis sera au taux de \$2.00, et 50 centins additionnels pour chaque \$1,000, ou fraction de ce montant, en sus de \$2,000.

(d) Pour les réparations s'élevant à \$1,000 ou moins, la somme à payer pour le permis sera de \$1.00, et 50 centins pour chaque \$1,000 additionnel de réparations ou fraction de ce montant.

(e) Les évaluations ci-dessus du coût des constructions et réparations devront être vérifiées dans tous les cas par l'inspecteur.

(f) La somme à payer pour l'usage de rues sera en proportion du front occupé et sera au taux de deux centins, par mois, par pied de front sur la rue occupée.

(g) La somme à payer pour un alignement ou un niveau de rue sera de \$1.00 pour chaque alignement ou niveau.

(h) Les sommes à payer pour l'eau employée à la construction d'un bâtiment seront les suivantes:

(i) Pour chaque 1000 briques employées pour le dit bâtiment, six centins;

(j) Pour chaque verge cube de maçonnerie, béton ou terre cuite, trois centins;

(k) Pour chaque 100 verges superficielles de plâtrage, trente centins.

(l) Sauf en autant qu'il est autrement prescrit dans la présente section ou dans le présent règlement, une somme de \$2.00 devra être payée à la Cité pour tout permis, licence ou certificat qui sera émis en vertu du présent règlement.

DISPOSITION GÉNÉRALE

Art. 20.—Tous les murs, structures ou bâtimens qui seront à l'avenir érigés ou modifiés dans la dite cité, devront l'être conformément aux dispositions du présent règlement, sauf les bâtimens temporaires ou mobiles, les ascenseurs, et les charbonneries tels que mentionnés dans le présent règlement. Les plans pour tout bâtiment non prévu dans le présent règlement devront être approuvés par le conseil de ville avant que l'on commence les travaux.

SIGNIFICATION DES TERMES.

Art. 21.—Dans le présent règlement les termes suivants auront la signification qui leur est respectivement assignée.

Les termes "Bâtimens de première classe" signifient tous les bâtimens construits à l'épreuve du feu d'un bout à l'autre.

Les termes "Bâtimens de seconde classe" signifient tous les bâtimens qui ne sont pas de la première classe, et dont les murs extérieurs et mitoyens sont en pierre ou en brique ou en matériaux tout aussi solides et incombustibles.

Les termes "Bâtimens de troisième classe" signifient tous les bâtimens tels que ceux décrits dans la section 26 du présent règlement.

Le terme "Changement" signifie tout changement ou addition fait à un bâtiment (sauf les réparations nécessaires) et affectant un mur extérieur, ou un mur de division, ou

un mur mitoyen ou un plancher, ou une cheminée ou un escalier, ou pouvant de quelque manière que ce soit exposer la vie ou causer des risques additionnels d'incendie.

Les termes "Appartement ou logement" signifient un bâtiment dont une partie est occupée ou est destinée à être occupée comme habitation par deux familles ou plus, vivant indépendamment l'une de l'autre et faisant leur cuisine dans leurs chambres ou sur les lieux.

Le terme "Cave" signifie le sous-sol ou l'étage inférieur qui se trouve complètement au-dessous du niveau de la rue ou dont la moitié ou plus de la hauteur du plancher au plafond est au-dessous du niveau de la rue adjacente.

Le terme "Fondation" signifie cette partie d'un mur au-dessous du niveau de la bordure du trottoir et lorsque le mur ne se trouve pas sur une rue, cette partie d'icelui au-dessous de la partie la plus élevée du terrain adjacent au mur. La fondation d'un mur mitoyen peut s'entendre par cette partie de mur au-dessous du niveau du plancher de la cave.

Les termes "Hauteur du bâtiment" signifient la distance perpendiculaire depuis le plus haut point du toit principal jusqu'au plus haut niveau de la rue sur la façade principale.

Les termes "Hauteur d'un mur" signifient la hauteur à partir du niveau moyen du trottoir ou terrain adjacent jusqu'au plus haut point du mur.

Le terme "Inspecteur" signifie l'Inspecteur des Bâtimens pour la cité de Montréal ou son représentant dûment autorisé.

Les termes "Maison garnie" signifient un bâtiment où l'on loge temporairement, y compris les hôtels.

Les termes "Mur mitoyen" signifient un mur employé ou construit pour servir de séparation entre deux bâtimens.

Les termes "Mur de division" signifient tout mur intérieur construit en pierre ou en brique ou en autres matériaux incombustibles.

Les termes "Mur extérieur" signifient tout mur extérieur ou clôture verticale d'un bâtiment autre qu'un mur mitoyen.

Les termes "Réparations" signifient la reconstruction ou l'enlèvement d'une partie d'un bâtiment ou de ses garnitures à demeure ou dépendances, par lesquels la solidité et les risques au point de vue du feu ne sont pas modifiés ou affectés et qui ne paraissent pas à l'inspecteur de nature à transformer le bâ-

ARGENT A PRETER

SUR PROPRIETES

MAISONS DE VILLE, TERRAINS, TERRES EN CULTURE.

PRÊTS AUX CONSTRUCTEURS, AUX CULTIVATEURS,
AUX MUNICIPALITÉS, AUX FABRIQUES DE
PAROISSES. ACHATS DE CRÉANCES HYPOTHÉ-
CAIRES, DE BONS ET DÉBENTURES. PROPRIÉTÉS A VENDRE.

POUR RENSEIGNEMENTS ET FORMULES Etc. S'ADRESSER A

Crédit Foncier F. C.

30, rue Saint-Jacques, Montreal

L'Union Franco-Canadienne

Section des Rentes Viagères

N'y a-t-il pas là de quoi faire, au bout de 20 ans, avec l'intérêt de tous les capitaux ainsi accumulés une belle rente viagère aux membres survivants de notre association, auxquels capitaux il faut ajouter ceux qu'auront versés les personnes admises dans la dite section, une ou plusieurs années après les premiers membres.

D'ailleurs ce n'est ni plus ni moins que le système d'héritage le plus en usage dans la province de Québec. Ainsi, supposons que je possède une valeur de cent mille piastres de propriétés et que j'aie dix enfants. Après ma mort et celle de ma femme, mes enfants devront, naturellement, hériter chacun de la somme de dix mille piastres. Mais, si cinq de mes enfants meurent avant ma femme et moi, les enfants survivants hériteront naturellement du double, c'est-à-dire, de la somme de vingt mille piastres. Trouve-t-on quelque chose d'immoral dans le fait que les enfants survivants, dans le cas ci-dessus mentionné, héritent de leurs frères et sœurs? Evidemment non, n'est-ce pas? Eh bien, il en est de même pour les membres de la section des Rentes Viagères de l'Union Franco-Canadienne.

Adresse: L'UNION FRANCO-CANADIENNE, 71a rue St-Jacques, Montréal.

LEFEBVRE, RYAN & CIE

MANUFACTURIERS DE

Vinaigres et Marinades, Vinaigres Purs, Marinades de toutes sortes

DE QUALITÉ SUPERIEURE SOUS TOUS RAPPORTS.

VINAIGRE IMPERIAL

Reconnu comme donnant toujours la plus
entière satisfaction.

BUREAUX ET ENTREPOTS:

155 à 159 rue des Communes, et 4 à 10 rue Duc

MONTREAL

COURSE POUR LES TAPIS...

Tel est le mot qui exprime le mieux l'activité qui prévaut en ce moment dans les Tapis, Rideaux et Couvertures de plancher à chacun de nos Trois Grands Magasins de Tapis.

THOMAS LIGGET,

1884 rue Notre-Dame, Montréal.
2446 rue Ste-Catherine, Montréal.
175 à 179 rue Sparks, Ottawa.

LES MARCHANDS...

Qui vendent le

SIPOP D'ANIS DE GAUVIN

Donnent satisfaction à leurs clients
et réalisent un honnête profit.

Tous les marchands de gros vendent
le SIPOP D'ANIS DE GAUVIN.

DEPOT GENERAL

J. A. E. GAUVIN

1286 Rue Ste-Catherine, Montreal.

LS. DESCHENES

ENCANTEUR DE COMMERCE

— ET —

Jobber en Chaussures
No 60 RUE ST-JEAN
QUEBEC

N. B.—Messieurs les marchands de la campagne épargneront de l'argent en venant me faire visite avant d'acheter ailleurs. J'ai constamment en mains toutes sortes de Jobs pour leur commerce

timent, en tout ou en partie, en une construction nouvelle.

Les termes "Bâtiment en bois" signifient tout bâtiment construit en bois, et s'appliquent à tout bâtiment construit en bois et dont l'extérieur est plaqué en brique ou en terre cuite, ou en pierre ou autres matériaux incombustibles.

Le terme "Épaisseur" signifie le minimum d'épaisseur d'un mur.

Le terme "Théâtre" signifie tout bâtiment pourvu d'une scène et de décors fixes et mobiles ainsi que d'un rideau à l'épreuve du feu et de machines, et destiné à être employé pour des représentations d'opéras, de drames ou autres fins semblables.

Les termes "Bâtiments publics" signifient les églises, chapelles, séminaires, collèges, convents, écoles, hôpitaux et asiles, hôtels, théâtres, salles d'assemblées publiques, édifices du gouvernement et de la municipalité, etc.

Le terme "Propriétaire" signifie toute personne en possession d'un terrain ou d'un bâtiment dans la cité, ou en percevant les revenus ou les loyers en tout ou en partie, ou occupant un terrain ou un bâtiment dans la dite cité à titre autre que celui de locataire, d'année en année, ou pendant un moindre terme, ou comme locataire à volonté.

Le terme "Constructeur" signifie le maître-constructeur ou entrepreneur employé à exécuter des travaux sur un bâtiment.

Le terme "Conseil" signifie le conseil de la cité de Montréal.

Le terme "Personne" comprend les compagnies et les corps constitués en corporation.

(A suivre)

AUTOUR DU MONDE

INDEX

(Suite).

Un professeur de chant, ici, dans cette petite principauté, mais pour qui ? L'Italien, qui avait sans doute deviné ma pensée, me dit : "Je suis le professeur de Son Altesse le Rajah." On juge de ma surprise. Je venais chercher les us et coutumes du vieux monde des brahmes et je tombe en pleine opérette ! J'aime mieux cela, après tout ; c'est plus amusant. L'opéra italien non loin du fleuve sacré ! voilà une véritable trouvaille !

Ce matin le rajah me dit : "J'espère vous voir ce soir à 7 heures." Tout naturellement j'ai cru que le dîner avait lieu à cette heure-là, et je l'attendais avec impatience. A

l'heure indiquée, en frac et cravate blanche, je monte dans la voiture mise à ma disposition, et me voilà en quelques minutes au palais.

On parle de tout, on fait chanter le phonographe, on me fait visiter toutes les pièces, regarder des images. Le professeur italien lance quelques notes de *Rigoletto*, et pas le moindre grain de mil.

Vers les 9 heures, je n'y tiens plus. Je prends le professeur de chant dans un coin et je lui dis, comme le nouveau baron de la *Princesse de Trébizonde* à son ami Tremolo : "Quand on a faim, comment fait-on ?

—Rien de plus facile, me dit-il, on le donne !

—Comment ?

—Le rajah met à la disposition de ses invités des habitations avec un service complet, parce qu'il ne peut, iri, à cause de sa religion, manger en compagnie d'étrangers."

Le rajah, qui nous voyait chuchoter, mis au fait de la chose, m'exprima ses regrets et me dit qu'il serait fort heureux d'avoir des invités à sa table, mais que s'il le faisait une seule fois, tout le pays le traiterait de parjure.

"Cette vieille croyance, me dit-il, a fait beaucoup de mal, mais je n'y puis rien, je dois lui obéir, à moins de perdre mes Etats ; mais lorsque je serai en Europe, à Paris, je n'aurai plus les mêmes raisons de m'absentir.

—Vous êtes donc décidé à faire ce voyage ? — Oh oui ! Mais ce qui m'inquiète, c'est que je ne trouverai jamais de chapeau pour ma tête, à cause de mes cheveux que je ne dois pas couper et qui sont longs comme mon bras (1)."

C'est un excellent homme que ce rajah. J'ai vu chez lui une gravure allemande représentant le vieux Guillaume à Versailles. J'ai fait la grimace, il m'a promis de l'enlever, car il aime les Français. Je lui ai dit que c'était tout naturel, attendu que les Indiens ont toutes les qualités des peuples latins, l'imagination et l'affabilité. Il a souri comme un enfant, avec la plus aimable simplicité.

Il m'a montré les portraits de deux autres rajahs, ses meilleurs amis, dont l'un a peut-être des milliers de perles sur lui. En m'indiquant ces portraits, il me disait que

(1) Il a tenu sa promesse ; il est venu à Paris avec ses cheveux et son gros turban. Les Parisiens l'ont rencontré partout où l'on s'amuse. J'ai eu l'honneur de le voir plusieurs fois et il ne cessait de se féliciter de son séjour à Paris.

ses perles à lui, quoique moins nombreuses, venaient de ses ancêtres :

"Mes perles sont aussi anciennes que mes diamants.

—Pourquoi, lui dis-je, portez-vous treize rangs ?

—C'est que le nombre 13, chez nous, est un nombre favorable !

—Comme c'est drôle, dis-je : en France, c'est tout l'opposé."

La soirée s'avancait, mais je n'avais pas envie de prendre congé, car ce jeune prince était bien intéressant à entendre. D'ailleurs je n'avais plus faim. Le professeur italien chantait toujours, accompagné par sa femme.

Le rajah, poussé par son maître, se mit à chanter un air en hindoustani, puis il a chanté..., je vous le donne en cent, je vous le donne en mille, comme disait Mme de Sévigné... Il a chanté *Santa Lucia* !

Entendre chanter un air de lazzaroni dans leur dialecte par un prince indien et dans ses propres Etats, c'est une bonne fortune qu'on n'a pas tous les jours ; à Paris, on dirait que c'est un comble !

Cette chose étrange d'un rajah chantant en italien est arrivée de la façon la plus simple.

Le prince, comme tant d'autres grands personnages, va passer l'époque des fortes chaleurs à Simla, qui est le séjour d'été du vice-roi et de la haute société anglaise. Le professeur italien et sa femme donnent des leçons et des concerts à Simla ; le rajah les a engagés à aller faire de la musique dans son palais pour lui et ses amis pendant les fêtes de sa majorité, et, entre temps, le chanteur a enseigné au prince les airs napolitains pour l'amuser.

* * *

Le lendemain matin, mon boy vient m'annoncer que des éléphants sont à ma porte !

Des éléphants et pour quoi faire ? Je sors de suite de ma chambre, et je trouve au salon l'aimable capitaine Sundar qui me dit que le rajah l'a chargé d'organiser une chasse au sanglier pour me distraire. Je tombais des nues ; je l'accompagnai dans le jardin, pour voir les gros animaux. Deux éléphants caparaçonnés de tapis rouges avec broderies d'or étaient là tranquilles avec leur mahout armé de l'aiguillon et à cheval sur le cou. Les howdah incrustés d'argent, avec de moelleux coussins, attendaient les chasseurs. Des coulis en grand nombre se tenaient respectueux, dans l'attente des ordres. Quatre ou cinq personnages ou officiers du prince accompagnaient l'aide de camp. — (A suivre.)



POUR LA CUISINE

Ayez à la main une provision de Soda à Pâte
"COW BRAND" de Dwight.

Pour faire de bons gâteaux, du pain bon et digestif, il
vaut mieux que tout autre. Vous y trouverez votre profit.

JOHN DWIGHT & Cie, 34 Rue Yonge, TORONTO.

Livres de cuisine, pour distribution gratuite, envoyés sur demande.

TAPISSERIES -- PAPIERS 1901

Ayant fait l'acquisition d'un stock de **Tapisseries**, dans les modèles même les plus nouveaux, provenant d'un fonds de banqueroute que nous désirons liquider au plus tôt; nous avons l'avantage de l'offrir au commerce des Villes et des Campagnes, à des prix de **Bon Marché** tout à fait exceptionnels.

Papiers de Couleurs pour Rideaux, etc.

Papier de soie, de toutes nuances, pour décoration ou fabrication de fleurs, etc.

J. B. Rolland & Fils, 6 à 14 rue St-Vincent, Montréal

La Farine Préparée (SELF-RAISING FLOUR) de Brodie & Harvie

est aujourd'hui la farine préférée des ménagères. Elle donne une excellente pâtisserie, légère, agréable et recherchée par les amateurs. Pour réussir la pâtisserie avec la farine préparée de Brodie & Harvie, suffit de suivre les directions imprimées sur chaque paquet.

10 et 12 RUE BLEURY, MONTREAL

Catalogue Illustré GRATUIT

LA COMPAGNIE CANADIENNE DE CAOUTCHOUC DE MONTREAL

A le plaisir d'annoncer au commerce que son catalogue illustré pour la saison

1901-1902

est maintenant prêt et sera expédié au commerce sur demande.

La Grande Popularité des CAGAO et de Gowan GHOGOLAT

Est due à sa pureté absolue et à son excellence.

Ils devraient se trouver dans toutes les maisons. Chaque épiciers du Dominion devrait les avoir en magasin.

DÉPOT DE GROS :

454, St-Paul - - Montréal.

QUEBEC STEAMSHIP CO. LIMITED

LIGNE DU SAINT-LAURENT

SS. "CAMPANA" 1700 TONNES

PROCHAIN DEPART DE MONTREAL

LUNDI, 15 JUILLET

A 2 heures P. M.

Et après, tous les seconds Lundis, quittant Québec le jour suivant à midi pour Pointe au Pelee, Gaspe, Malbaie, Percé, Cape Cove, Grand River, Summerside, Charlottetown et Pictou. Excellente accommodation pour passagers. Pas de cargaison reçue après midi, le jour du départ. Pour fret, Passage et stateroom, s'adresser à

J. G. BROCK & CO., Agents

211 RUE DES COMMISSAIRES MONTREAL

Chas. E. Roy

MARCHAND DE CUIRS

ET MANUFACTURIER ET JOBBER DE

CHAUSSURES

-- EN GROS SEULEMENT --

Constamment en mains un assortiment de chaussures très considérable. Aussi de claques "Jacques-Cartier" et "Goodyear." Shoe Packs (souliers à l'huile), souliers mous, mitaines, bas reutre, etc.

Seul représentant à Québec de la maison W. A. Marsh & Co., qui a obtenu la médaille d'or à Paris en 1900.

445, rue St-Joseph, Québec
692, rue St-Valier,

VIT RABY, Président J. O. MOTARD, Sec.-Tré.
EMILE LACROIX, Gérant.

THE MERCHANTS COLLECTING ASSOCIATION OF CANADA

30, rue Saint-Jacques,

TEL. BELL MAIN 1254. Montréal, Qué.

Agence Commerciale. Collections faites partout.
Système supérieur.

Bureaux d'avocats dans toutes les villes du Canada et des Etats Unis.

FOURRURES



Importateur, Expertateur et Manufacturier en gros de **FOURRURES** en tous genres pour hommes femmes et enfants. Les plus hauts prix du marché seront payés pour toutes sortes de fourrures non-apprêtées.
N. B. - Le plus haut prix payé pour cire d'abeilles et ginseng.

HIRAM JOHNSON

494 RUE ST-PAUL MONTREAL.

R. WILSON SMITH

COURTIER EN

DEBENTURES



Débetures Municipales, des Gouvernements et des Chemins de Fer achetées et vendues. - - - - -

Débetures de premier ordre pour placements de fonds en fidé-dépôts, toujours en mains. - - - - -

Batisse Standard Life

151 rue St-Jacques, Montréal



A. RACINE & CIE

IMPORTATEURS ET JOBBERS

-- EN --

Marchandises Sèches
Générales

DE TOUTES SORTES.

340 et 342 Rue St-Paul

-- ET --

179 et 181 rue des Commissaires

MONTREAL.

REVUE COMMERCIALE ET FINANCIERE

Montréal, 4 juillet 1901.

FINANCES

La Gazette du Canada annonce les dividendes suivants, payables le 1er août prochain :

Banque de St Hyacinthe...	3	p. c.
Royal Bank.....	3½	p. c.
Banque de Yarmouth.....	2½	p. c.
Dominion Bank.....	2½	p. c.

Pour les trois premières l'intérêt est semestriel, tandis qu'il est trimestriel pour la dernière.

La Banque de Hamilton demande à porter son capital-actions de deux millions à deux millions et demi et la Banque de Toronto de deux à trois millions.

La Bourse de Montréal manque d'activité; elle n'a d'ailleurs plus qu'une seule session par jour. Le ton est ferme néanmoins. Aujourd'hui les dernières ventes pour les valeurs suivantes se sont faites aux cotes ci-dessous.

C.P.R., 105; Chars Urbains de Montréal, actions anciennes 302 et nouvelles, 300; Chars de Toronto, 111; Chars de Winnipeg, 115; Richelieu et Ontario, 120½; Montreal Power, 97½; Commercial Cable, 181; Dom. Cotton, 77½; Dominion Steel pref., 85; Com. 33 et bons, 86; Twin City 93; Dom. Coal, (comm.) 40½, et Banque des Marchands, 154½.

COMMERCE

Pour la saison, les affaires sont actives. Néanmoins il y a ralentissement dans les ventes; aussi les magasins de gros seront-ils bientôt tous fermés le samedi après-midi pour permettre aux employés d'aller respirer un air plus frais que celui de la ville.

C'est une chaleur vraiment accablante que nous avons eue cette semaine; la température paraît vouloir s'adoucir et c'est tant mieux car on commençait à avoir des craintes et pour les gens et pour les récoltes. Il est heureux que la picote soit sous contrôle dans notre cité, car avec le thermomètre aux environs de 90 degrés il n'aurait pas été facile d'enrayer la contagion pour peu que le mal ait été disséminé dans plusieurs quartiers. Mais il ne faut pas se ralentir dans les mesures d'hygiène prises pour le terrasser, car le mal reste encore à nos portes.

On doit se souvenir de ce qu'a coûté l'épidémie de 1886 en vies humaines et en pertes matérielles pour veiller à la santé publique.

Cuir.—Dans notre précédente revue nous disions que les cuirs étaient à prix fermes et que les tanneurs suivraient peut être l'exemple de l'un de leurs confrères qui avait avancé ses prix. On télégraphie de Toronto ce qui suit et qui semble nous donner raison : "La section des tanneurs du Board of Trade s'est réunie et son président devant un grand nombre de tanneurs présents déclare que le but principal de la convocation de l'assemblée est de considérer les moyens propres à améliorer la situation actuelle des affaires qui est ruineuse pour la tannerie dans les conditions présentes. Le prix du cuir est décidément trop bas en proportion de ce qu'il en coûte pour le produire avec le cuir vert.

"Il faut faire quelque chose pour mettre fin au système de coupe-gorge existant entre les tanneurs, car en continuant ce système, le seul résultat sera d'être obligé de faire plus de compromis avec les créanciers qu'il est nécessaire même aujourd'hui." Quant

aux remèdes rien n'a été défini, mais dit le Président, M. Bickell, ce ne devra certainement être rien qui soit de la nature des combines; mais nous en viendrons probablement à une sorte d'entente entre nous pour élever les prix sur certaines sortes de cuirs."

Ainsi, on peut s'attendre à une hausse et elle semble d'autant plus certaine que les maisons les mieux assises n'offrent plus de cuirs depuis un certain temps.

Epicerie, Vins et Liqueurs.—La demande reste active pour les articles d'assortiment général.

Les sucres ont une très forte demande. Ceux des raffineries sont sans changement, mais la nouvelle importation des sucres bruts de la Barbade permet de les offrir à meilleur marché; nous les cotons de \$4.00 à \$4.15 les 100 lbs.

Les mélasses sont sans changement, malgré une très forte demande, principalement de la campagne.

Les importateurs de gros sel ont avancé leur prix, on cote le sac de 40 à 42c soit une avance de 2c par sac. Le sel fin en quart de sac (56 lbs) avance de 30 à 32½ p. c. et en sac (2 quintaux) de \$1.00 à \$1.10.

En fruits secs, le marché est dépourvu de noix Couronne et de raisins de Corinthe Provinciaux.

Les Filiatras cotés à 10c précédemment le sont de 10 à 11c cette semaine.

Les raisins épipinés de Californie manquent également sur place et il sera difficile de s'en approvisionner de nouveau c'est-à-dire avant l'automne.

On ne trouve plus à acheter les pommes évaporées de bonne qualité à moins de 6c la lb.

Dans les conserves alimentaires les dindes et poulets en boîtes de 1 lb s'obtiennent à \$2.20 la doz, soit 10c de moins et les pieds de cochon en boîtes de 1½ lb se vendent \$2.10 au lieu de \$2.30.

Les pois fendus sont plus chers, nous les cotons à \$4.45 le quart et \$2.20 le sac.

La Distillerie de Berthier a avancé ses prix pour le gin Melchers (Croix rouge) on vend maintenant : caisse rouge \$11.25; caisse verte \$5.85 et caisse violette \$5.00.

Par suite d'un changement dans la tolérance accordée pour évaporation au jaugeage des liquides en fûts, les négociants en liqueurs ont à payer au gouvernement des droits plus élevés sur les vins et spiritueux et il est probable que les prix des liquides seront remaniés en conséquence.

Fers, ferronneries et métaux.—Les manufacturiers n'ont pas fait d'autre changement que celui annoncé dans notre dernière revue. Les clous coupés ont été avancés de 10c par quart sur toute la liste sans exception. Une autre base a été adoptée pour le clou à quarts, de ½ pouce qui est à \$3.20.

Les fers en barres sont à prix fermes quoique sans changement nominal. Les tôles sont toujours rares et la broche ne s'obtient pas encore sans peine.

Huiles, peintures et vernis.—Comme le faisaient prévoir nos remarques des deux précédentes revues, l'huile de lin a des prix plus élevés. Nous cotons l'huile crue 83c et l'huile bouillie 86c le gallon, soit à l'avance de 3c. Cette huile est toujours rare et on s'attend à voir des prix plus hauts.

Salaisons, Saindoux, etc.—Les lards, jambons et saindoux sont sans changement avec faible demande.

Les graisses Fairbank en seaux ont une nouvelle avance; nous les cotons suivant qualité de \$1.86 à \$1.90. La même maison a un nouvel emballage; elle met également ses graisses en canistres de 20 lbs qu'on vend de \$1.81 à \$1.85 suivant quantités.

REVUE DES MARCHÉS

GRAINS ET FARINES

Marchés Etrangers

Montréal, 4 juillet 1901.

Les derniers avis télégraphiques cotent comme suit les marchés d'Europe :

LONDRES—

Blé en transit : facile.	
Mais : ferme.	
Chargements Blé Californie	
Standard No 1.....	28s 11½d
Chargements Blé Walla	
Walla.....	28s 7½d
Blé Printemps du Nord No 1	26s 0d
Mais américain.....	19s 0d

LIVERPOOL—

Blé disponible : ferme.	
Mais disponible : ferme.	
Blé de Californie Standard	
No 1.....	5s 9½d
Blé de Walla Walla.....	5s 9d
Futurs : Blé soutenu.	
Septembre.....	5s 6½d
Décembre.....	5s 7½d

Futurs Mais—

Juillet.....	4s ¾d
Septembre.....	4s 1d

ANVERS—

Blé disponible tranquille.	
Blé roux d'hiver No 2.....	16½s 0d

PARIS—

Blé tranquille.	
Juin.....	20.80
Septembre.....	21.90
Farine : tranquille.	
Juin.....	26.55
Septembre.....	27.85

Nous lisons dans le *Marché Français* du 15 juin 1901 :

La température s'est légèrement modifiée depuis notre dernière revue; la longue période de sécheresse dont la culture était unanime à se plaindre, a cessé et les pluies ont été à peu près générales pour le plus grand bien des récoltes en terre, mais surtout des orges et des avoines. Des orages d'une certaine violence ont bien, il est vrai, exagéré sur quelques points la quantité d'eau tombée, quelques cas de verse ont bien eu lieu; mais ces cas sont trop isolés pour pouvoir contrebalancer l'influence favorable que la pluie a si heureusement exercée sur toutes les cultures en général.

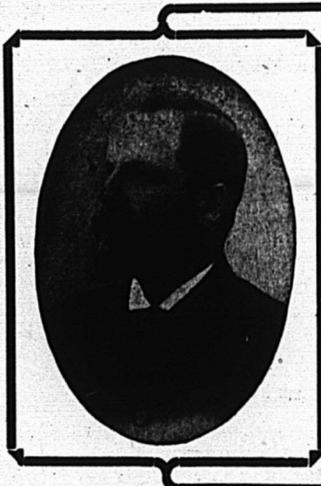
Les blés en terre continuent à avoir généralement belle apparence; l'épiage s'est généralement effectué et la floraison se passe dans de bonnes conditions, les mauvaises herbes ont disparu et tout fait présager une bonne récolte. Par contre, la sécheresse paraît avoir sérieusement compromis les avoines et, de ce côté, la situation laisse incontestablement à désirer. Les autres cultures, y compris la vigne, se comportent bien.

Les marchés aux Etats-Unis sont fermés aujourd'hui pour la célébration de la Fête de l'Indépendance.

Hier, le marché de Chicago était actif avec une avance de ½c sur le blé de juillet et un recul de ¼c sur septembre.

Le blé d'inde était actif mais faible et l'avoine faiblissait également en sympathie avec le blé d'inde.

On cotait hier en clôture sur le marché de Chicago :



J. A. VAILLANCOURT

MARCHAND DE **Beurre, Fromage, Provisions**

Téléphone
Bell
Main
907

Achète aux plus hauts prix du marché, et vend à commission tous les produits de la ferme.

Avances libérales sur consignations.

Fournitures générales pour Beurreries et Fromageries.

Spécialité de Tinettes pour Beurreries. Boîtes paraffinées, de 56 lbs, pour l'expédition du Beurre.

Sels Higgins, Ashton et Windsor, les meilleurs pour beurreries.

333 et 335, rue des Commissaires, Montreal

FRANK DUCKETT

EXPORTATEUR DE

Beurre et Fromage

55, 57 ET 59, RUE WILLIAM, MONTREAL.

Attention spéciale donnée aux consignations de Beurre et de Fromage.

P. O. Boite 296,

Prompt retour de toute consignation.

Téléphone Main 1171,

B. DE POSTE 2321

TEL. MAIN 1263

ALEX. W. GRANT

Exportateur de Fromage et Marchand à Commission

33, 35 et 37 rue William, 2 à 6 Harrison Street,
MONTREAL NEW-YORK

Nous payons le plus haut prix du marché pour le meilleur Beurre et Fromage.
Nous garantissons donner entière satisfaction sur toutes consignations.



GEORGE HODGE & CIE

EXPORTATEURS DE BEURRE ET FROMAGE

119, rue King, angle de la rue William, Montréal

Attention spéciale aux consignations.
Entrepot frigorifique de première classe.

ALEX. D. MCGILLIS

Marchand en Gros de Provisions

29 Rue William, Montréal.

Achats ferme ou consignation de Beurre, Fromage, Œufs, etc. Entrepôt frigorifique considérable.

Cold Storage

Circulation d'air froid et sec, Ventilation parfaite, Température appropriée à la nature des produits à conserver.

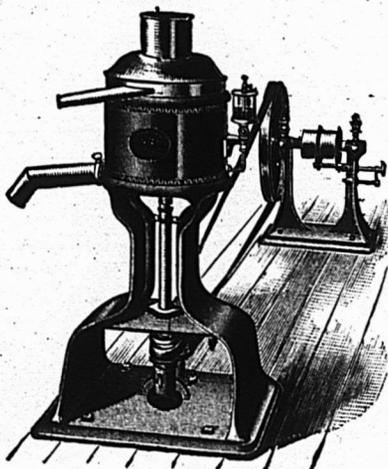


Conservation, d'après les méthodes scientifiques les plus approuvées, de

Beurre, Fromage, Œufs, Fruits.

Coin des rues des Sœurs Grises et William.

O. M. GOULD, GÉRANT



LES ÉGRÉMEUSES GENTRIFUGES U. S.

TEMOIGNAGE PROBANT

Les RR. PP. Trappistes d'Oka, dont la compétence dans la fabrication du beurre ne saurait être mise en doute, nous écrivent :

NOTRE-DAME DU LAC DES DEUX MONTAGNES, 7 MAI 1901.

Je, soussigné, certifie bien volontiers que la machine U. S. installée chez nous par M. Trudel, de St-Prospér, a écrémé 3,360 lbs de lait à l'heure, ne prenant que 8 p. c. de crème et ne laissant que 0.01 de 1 p. c. de gras dans le lait écrémé. C'est vraiment la perfection.

M. ANTOINE, ABBÉ DE NOTRE-DAME DU LAC.

ALFRED TRUDEL & CIE,

AGENTS GÉNÉRAUX POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

ST-PROSPER, Comté de Champlain,

ÉCRIRE POUR CATALOGUE ET TOUS RENSEIGNEMENTS.

	Juillet	Septembre
Blé.....	65c	66½c
Blé-d'inde.....	44½c	46½c
Avoine.....	27½c	27½c

MARCHES CANADIENS

Nous extrayons du *Commercial* de Winnipeg du 29 juin 1901 le rapport suivant :

Le marché local demeure très inactif et les prix sont en baisse d'environ 2 cents.

Nous cotons :

No 1 d'ur.....	69c
2 ".....	68c
3 ".....	63c
3 du Nord.....	00c
3 séché du Nord.....	00c
3 séché d'ur.....	00c

en entrepôt Ft William ou Pt Arthur ou disponible.

Le marché de Montréal est tranquille ; les acheteurs sont hésitants par suite de la température élevée qui, si elle se prolonge, peut avoir une influence fâcheuse sur la récolte en terre. Pour le moment, les apparences sont superbes encore et à moins de sécheresse, on s'attend à des prix plus bas tellement on compte sur une grosse récolte ; de là l'hésitation des acheteurs.

L'avoine blanche No 2 vaut, en magasin, de 34½ à 34¾c et à flot 34¾c.

Les pois sont très fermes à 77c en magasin. En farines de blé les ventes sont satisfaisantes pour celles du Manitoba et un peu lentes pour celles d'Ontario. Nous avons cette semaine des prix plus bas pour les deux provenances.

Les issues de blé ont une excellente demande provoquée par la température élevée. Les prix sont bien tenus mais sans changement à nos cotes.

En farines d'avoine la température a produit un effet contraire ; la consommation a été réduite à sa plus simple expression depuis que le thermomètre se maintient au-dessus de 80 degrés.

FROMAGE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 21 juin 1901 :

Les qualités nouvelles de choix ont augmenté de 2s à 3s. Les cours des colorés sont également bien tenus.

" Nous cotons :

	s.	d.	s.	d.
Blanc de choix, Canada et E.-U.	38	0	à	42
Coloré de choix, nouveau.....	45	0	à	46
Blancs de choix.....	00	0	à	00
Blanc nouveau, E. U., Canada..	44	0	à	46
Coloré de choix, do ..	45	0	à	47

MARCHÉS AMÉRICAINS

Watertown, 29 juin—Boîtes vendues, 4500 à 8½ et 8¾c.

Ogdensburg, 29 juin—Boîtes offertes, 1410; offert 8¾c.

MARCHÉS D'ONTARIO

Brockville, 27 juin—Boîtes offertes, 4598 b. et c., après m., à 9 et 9½c

Vankleek Hill, 27 juin—Boîtes offertes, 1133; boîtes vendues, 400 à 9½c.

Madoc, 27 juin—Boîtes offertes, 1100 bl.; boîtes vendues, 135 à 9½ et 9 5/16.

Kingston, 27 juin—Boîtes vendues, 950 b. et c. à 9½c.

Tweed, 27 juin—Boîtes offertes 795; boîtes vendues 795 à 9½c.

Perth, 28 juin—Boîtes offertes 2100 bl.; boîtes vendues 2100 à 9c.

Winchester, 28 juin—Boîtes offertes 909 bl. et col.; boîtes vendues 244 à 9c.

Ottawa, 28 juin—Boîtes offertes 1334 bl. et col.; boîtes vendues 842 à 8¾ et 9c.

Brighton, 28 juin—Boîtes offertes 1230 bl. et col.; boîtes vendues 100 à 9½c.

Kemptville, 28 juin—Boîtes offertes 999; boîtes vendues 1500 à 8½ et 8¾c.

Iroquois, 28 juin—Boîtes offertes, 909 b. et c.; apr. m. 8¾c.

Cornwall, 29 juin—Boîtes offertes, 2107 bl. et col.; boîtes vendues, 2022 à 8½ et 8¾c.

South Finch, 29 juin—Boîtes offertes, 7500; apr. m., 9c.

Morrisburg, 29 juin—Boîtes vendues, 800 à 8 13/16c.

Belleville, 29 juin—Boîtes offertes, 1505 bl. et col.; boîtes vendues, 265 à 8 13/16c.

London, 29 juin—Boîtes offertes, 2391 col.; offert 8½c.

Lindsay, 1er juillet—Boîtes offertes, 1500; boîtes vendues, 1500 à 9c.

Campbellford, 2 juillet—Boîtes offertes, 2250; boîtes vendues, 1677 à 8½ et 8¾c.

Ingersoll, 2 juillet—Boîtes offertes, 550; offert 8½c.

Woodstock, 3 juillet—Boîtes offertes, 3303; offert 8½c.

Napanee, 3 juillet—Boîtes offertes, 1339 b. et col.; boîtes vendues, 1339 à 8½c.

Picton, 3 juillet—Boîtes offertes, 1615 b et col.; boîtes vendues, 1455 à 8 13/16c.

Stirling, 3 juillet—Boîtes offertes, 1085 bl.; boîtes vendues, 985 à 8½ et 8 11/16c.

MARCHÉS DE QUÉBEC

Cowansville, 29 juin—Boîtes offertes 2541; boîtes vendues 1934 à 8¾c.

Ormstown, 4 juillet—Boîtes offertes 547; boîtes vendues 547 à 8¾c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Notre marché est terne; les commerçants d'Angleterre n'ont pas suivi la hausse des marchés canadiens et c'est à peine si nos exportateurs reçoivent des réponses à leurs offres par câble. La température très élevée que nous avons eue depuis quelques jours a nuï aux transactions et également aux prix. Les acheteurs sont sous l'impression qu'il s'est fait beaucoup de fromage pendant les journées chaudes et que la qualité ne peut en être supérieure; du reste, il est certain qu'une bonne partie du fromage arrivé ici dans ces derniers temps laisse à désirer sous le rapport de la qualité.

Il est nécessaire de prendre des précautions pendant le transport; le fabricant devrait défendre ses boîtes contre l'ardeur du soleil durant le trajet entre la fabrique et la station de chemin de fer; de même à l'arrivée, on devrait exiger des charretiers qu'ils couvrent le fromage de bâches quand ils le charrient aux entrepôts. Tout le monde gagnerait à ces simples précautions.

Le prix du fromage de Québec est pour la qualité de choix de 8½ à 8¾c.

Les exportations de la semaine dernière ont été de 91,769 boîtes contre 101,900 la semaine correspondante l'an dernier.

Depuis le 1er mai les exportations totales de notre port ont été de 337,707 boîtes contre 518,110 boîtes pendant la période correspondante de l'année dernière.

BEURRE

MARCHÉ ANGLAIS

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 21 juin 1901 :

Cours très fermes pour les qualités de choix avec bonne demande.

Nous cotons :

	s.	d.	s.	d.
Etats-Unis, laddles bon et sain.	00	0	à	00
" Imitation crème	00	0	à	00
" bon et sain.....	00	0	à	00
" Process, choix en btes.	82	0	à	86
" " frais crém."				
(nominal).....	96	0	à	98

Canada, frais crème, en boîtes. 96 0 à 100 0

Irlande, crème en btes..... 98 0 à 100 0

Danemark, choix et surchoix, crème, en barils..... 100 à 108 0

MARCHÉS DE QUÉBEC

Cowansville, 29 juin — Il a été offert 245 paquets de beurre. Il a été offert 18½c sans résultat.

Ormstown, 3 juillet — Il a été offert 182 boîtes de beurre. Le tout vendu à 19c.

MARCHÉ DE MONTRÉAL

Ce que nous disions du transport du fromage peut s'appliquer au beurre qui est de nature plus délicate encore.

Notre marché est lourd et 19½c nous paraît le prix extrême que la meilleure qualité peut obtenir.

Les exportations de la semaine dernière ont été de 9892 paquets contre 16,032 pour la semaine correspondante de l'an dernier.

Depuis le 1er mai, il a été exporté de notre port 79,860 paquets contre 42,283 durant la même période de l'an dernier.

ŒUFS

MM. Marples, Jones & Co. nous écrivent de Liverpool le 21 juin 1901 :

Les cours sont fermes, affaires actives. Nous cotons :

	s	d	s	d
Œufs frais du Canada et des E.-U.....	0	0	à	0
" conservés à la glycérine.	0	0	à	0
" " à la chaux....	0	0	à	0
" " frais d'Irlande.	6	2	à	6
" " du Continent.....	4	8	à	5

Le marché de Montréal reste absolument stationnaire: on cote encore de 11 à 11½c la doz pour œufs No 1 et de 9 à 9½c pour œufs No 2.

POMMES

MM. J. C. Houghton & Co, nous écrivent de Liverpool le 20 juin 1901 :

Absence de quotations pour les pommes,

ARRIVAGES

	Barils.
Arrivages pour la semaine finissant le 11 juin 1901.....	00
Arrivages antérieurs depuis le 1er juillet 1900.....	871886
Total des arrivages au 11 juin 1901.....	871886
Du 1er juillet 1899 au 11 juin 1901....	659993

LÉGUMES

Les pommes de terre sont payées 75 à 80c les 90 lbs au char et on les détaille à 90c les 90 lbs.

Les prix des haricots triés à la main sont cotés de \$1.45 à \$1.50 par minot en lot de char complet.

On cote :

Asperges, \$2.00 la doz de paqts.
Carottes, \$1.50 le quart.
Carottes nouvelles 40c la doz de paq.
Champignons 50c la lb.
Choux nouveaux, de \$1.25 à \$1.50 le crate.
Concombres, 30c la doz.
Epinards, 25c le panier.
Fèves, 75c le sac.
Navets, 90c le sac.
Navets nouveaux, 20c le paquet.
Oignons jaunes, \$3.50 le baril.
Oignons rouges, \$3.50 le baril.
Persil, 10c à 25c la doz de paquets.
Pommes de terre nouvelles, \$3.50 le qrt.
Radis, de 10 la doz.
Rhubarbe, de 10c la doz. de paquets.
Salade pommée, de 12 à 15c la doz.
Tomates de Floride, \$3.25 la boîte de 6 caseaux.
Tomates de Waterloo 20c la lb.

FRUITS VERTS

A notre liste de prix d'autre part nous changeons les prix des oranges de Sorrente qui valent de \$1.50 à \$3.00 la caisse et des oranges de Messine que nous cotons \$3.50 en hausse de \$1.00 par caisse.

Les citrons de Messine se vendent maintenant de \$2.50 à \$3.50 la caisse, soit une avance de 50c sur le plus haut prix.

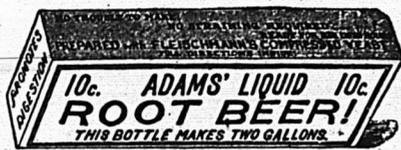
En fruits de Californie nous cotons: pêches de \$1.40 à \$1.50 et prunes de \$1.50 à \$1.60.

Il est arrivé des bluets qui se vendent à \$1.00 la caisse.

ADAMS' ROOT and GINGER

Beer

Extracts



Se vendent de l'Atlantique au Pacifique

Demandez à votre fournisseur de gros.

Grandeur de 10c donne 2 gallons. } Pour prix, voyez
Grandeur de 25c donne 5 gallons. } les prix courants.

CANADIAN SPECIALTY CO., 58 Colborne St., TORONTO, Ont. - Seule Manufacturière.

JOHN BERTRAM & SONS, Manufacturiers d'Outils pour Machines
Seront heureux de correspondre avec les personnes intéressées.
DUNDAS, ONT., - (Canada.)

LEDUC & DAoust MARCHANDS DE GRAINS et de PRODUITS
EN GROS ET A COMMISSION
spécialité: Boure, Fromage, Œufs et Patates.
AVANCES LIBERALES FAITES SUR CONSIGNATIONS.
CORRESPONDANCE SOLICITEE.....
1217 ET 1219, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL

Les MOUTARDES PURES DE DUNN

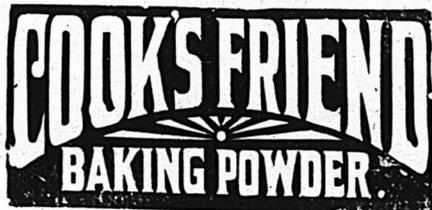
donnent une satisfaction sans mélange.
La raison en est - qu'elles donnent du profit aux marchands et de la satisfaction aux consommateurs.
DUNN'S MUSTARD WORKS, HAMILTON, ONT.

J. B. RENAUD & CIE
NÉGOCIANTS EN GROS
Farine, Grains, Provisions, Poissons, Huiles de Poisson, Sel, Sucre d'Erable
Etc., Etc.
EXPORTATEURS—BEURRE et FROMAGE. 126-140 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

ATTENDU PROCHAINEMENT

Une cargaison de la fameuse Mélasse "FÁJARDO" marque "CINTRON." Aussi: Une cargaison de Mélasse "BARBADE" marque "MUSSON," de choix.

NAZAIRE TURCOTTE & CIE, NEGOCIANTS - - - QUEBEC.



-- C'est une marchandise honnête et juste l'article pour -- créer -- ou étendre un courant d'affaires.

-- Les meilleurs épiciers se font un devoir d'en tenir toujours en stock.

On Guérit l'Intempérance.

Il est généralement admis aujourd'hui que la passion de boire est une maladie dont la cure est facile. La CURE DIXON a donné les résultats les plus satisfaisants dans les cas réputés incurables. Le traitement ne comporte aucune publicité ni injections hypodermiques. Envoi sur demande de la notice détaillée, sous enveloppe cachetée.

Dixon Cure Co.

J. B. LALIME, Gérant,

572 rue St-Denis, Montréal.

LOTS A BATIR - Localité Superbe, de Grand Avenir. S'adresser à A. & H. LIONAIS, 25, r. St-Gabriel, Montréal.

EMILE JOSEPH, L.L.B.

AVOCAT

NEW YORK LIFE BLDG., MONTREAL

Chambre 701.

Tel. Bell Main 1787

E. D'OUVILLE, Plombier
137B rue St-Urbain, Montréal.

HORMISDAS CONTANT, Entrepreneur Plâtrier, 290 rue Beaudry. Phone Bell E. 1177.

L. GIRARD & CIE, Plombiers, Couvreur, Ferblantiers. Spécialité: Corniche et tôle galvanisée. 695 rue St-Denis. Tel. Marchands 1910. Tel. Bell. Est 1017.

O. M. LAVOIE,
Peintre-Décorateur,
Peintre d'Enseignes
et de Maisons. -- --
Tapissier et Blanchisseur,
No 482 rue St-Hubert.
Telephone East 1412. Montréal.



Laurence & Robitaille

MARCHANDS DE
Bois de Sciage et de Charpente
BUREAU ET CLOS
Coin des rues Craig et St-Denis
Bell Tél., Main 1488. MONTREAL
Tél. des Marchands, 804.
CLOS AU CANAL
Coin des Rues William et Richmond
Bell Tél., Main 3844

Tel. Bell Main 3951 Tel. Marchands 1391

T. PREFONTAINE & CIE

LIMITÉ
Bois de Sciage et de Charpente
GROS ET DETAIL
Bureau: coin des rues NAPOLEON ET TRACY
STE-CUNEGONDE

Clos à bois, le long du Canal Lachine, des deux côtés. Téléphone Bell 8141, Montréal.
Spécialité: Bois préparés de toutes façons, assortis par longueurs et largeurs en grande quantité.

L. N. DENIS

Tapissier-Décorateur
Blanchissage,
Peinture à façon.

Stock considérable de Papiers Peints,
Ferronneries. Prix défiant toute concurrence.

Tel. Bell East 1774
Tel. Marchands 166

313 rue St-Laurent,
MONTREAL.

FOIN PRESSE ET FOURRAGES

MM. Hosmer, Robinson & Co., nous écrivent de Boston le 27 juin 1901 :

Les arrivages pour la semaine dernière ont été 342 chars de foin et 15 chars de paille, 54 chars pour l'exportation.

Pendant la semaine correspondante de l'an dernier, 529 chars de foin et 35 chars de paille, 54 chars de ce foin destiné à l'exportation.

Les arrivages sont très nombreux et le ton du marché est lourd. D'après les rapports reçus des différentes sections du pays la récolte sera abondante.

	Grosses balles.	Petites balles.
Foin, choix...	\$18.00 à \$00.00	\$17.50 à \$00.00
— No 1 ...	17.00 à 17.50	17.00 à 17.50
— No 2 ...	16.00 à 16.50	16.00 à 16.50
— No 3 ...	15.00 à 15.50	15.00 à 15.50
— mél.d.tréf. 14.00 à 00.00	14.00 à 00.00	14.00 à 00.00
— trèfle ...	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
Paille, de sei-		
— gle long ...	19.00 à 20.00	
— mêlée..	13.00 à 14.00	13.00 à 14.00
— d'avoine	9.00 à 9.50	9.00 à 9.50

Le marché de Montréal est plus facile avec des offres plus abondantes encore et un marché fortement approvisionné. Nous ne changeons rien à nos cotes cette semaine; mais, nous le répétons le marché est facile.

Nous cotons :

Foin pressé, No 1 à choix....	\$10 00 à 10 50
do do No 2.....	9 00 à 10 00
do mél. de trèfle.....	8 50 à 9 00
Paille d'avoine.....	4 00 à 5 60

NOTES SPECIALES

Broche Barbelee

La Compagnie de Ferronnerie du Canada vient de recevoir une grande quantité de broche barbelée et de verre à vitres.

Le commerce fera bien de s'approvisionner au plus vite; il y aura des déceptions pour les retardataires.

Qualité toujours uniforme

Il se vend des quantités énormes de tabac en Canada: il ne s'en vend pas de supérieurs aux marques de la maison B. Houde & Cie de Québec, qui maintient strictement le haut grade de ses diverses marques de tabacs coupés et en poudre.

En grande demande

On nous dit dans le commerce que les tabacs de la Rock City Tobacco Co. de Québec, "Rose Quesnel," "Poker," "Long Tom," "Gold Bell," "Silver Bell" voient leurs ventes augmenter très rapidement. Les maisons qui tiennent la tête de la ligne dans le commerce des tabacs demandent continuellement du réassortiment. C'est de bon augure pour cette excellente compagnie.

L'Industrie dans les Cantons de l'Est

Le développement industriel prend, dans les Cantons de l'Est, de grandes proportions. L'industrie du meuble y est particulièrement florissante. Nous avons à Victoriaville, dans la Province de Québec, LA MANUFACTURE DE MEUBLES DE VICTORIAVILLE qui fait de grandes affaires dans les ameublements de Chambre, Tables de Salon, Buffets, Berceaux, etc., etc.

Fondée il y a environ six ans, cette manufacture est sous le contrôle d'hommes d'affaires d'une habileté reconnue. Le Président de la Compagnie est M. Achille Gagnon; M. Paul Tourigny, M.P.P., en est le Vice-Président; le bureau de Direction se compose de

MM. Achille Marchand, Cyrias Thibault et Léon Maheu; M. W. A. Cotton en est le Gérant et M. J. E. Alain, le Secrétaire-Trésorier.

Sous une direction active et progressive, la manufacture de meubles de Victoriaville a rapidement atteint le premier rang parmi les manufactures de la province de Québec. Exceptionnellement bien placée entre Québec, Trois-Rivières et Montréal, elle est en mesure de distribuer rapidement ses marchandises qui rayonnent de ce centre dans toutes les directions et embrassent la Province de Québec, les Provinces Maritimes et l'Ontario.

La manufacture est vaste et permet par conséquent la production économique et rapide des divers genres de meubles rentrant dans sa spécialité.

La bâtisse principale a 202 pieds de long par 75 pieds de large, à trois étages et couvre 70,000 pieds carrés de plancher. Les chaufferies contiennent 50,000 pieds de bois à l'année.

La machinerie la plus perfectionnée sous la direction d'ouvriers experts permet d'accomplir rapidement des merveilles.

L'année dernière, pendant six mois de l'année, on a travaillé sur un temps de une journée et demie avec un personnel de 75 ouvriers.

Cette année, on fait plus encore, ce qui prouve la popularité des meubles fabriqués par la manufacture de Victoriaville—une industrie Canadienne-Française qui mérite certainement le patronage de nos marchands Canadiens-français, car elle n'a rien à redouter de la concurrence des maisons rivales de l'Ontario, vu qu'elle s'est attachée à fabriquer des spécialités qu'elle produit à bon marché, parce qu'elle fabrique en quantités énormes. Nous engageons vivement ceux de nos lecteurs dans la ligne des meubles à ne pas perdre de vue la Manufacture des Meubles de Victoriaville qui livre de la belle et bonne marchandise à des prix laissant de bons profits au détaillier.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1490e livraison (22 juin 1901). — Le Rubis de Lapérouse, par G. de Beauregard. — Excursions de vacances, par Louis Rousselet. — Dorothee, par Germaine Fanton. — Cœur brisé, par Mme la Ctesse de Houdetot. — Taches d'encre artistiques, par P. Vincent.

Abonnements: France: Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union Postale: Un an, 22 fr. Six mois, 11 fr. Le numéro: 40 centimes.

Hachette & Cie, boulevard St-Germain, 79, Paris.

Ventes de Fonds de Banqueroute par les Curateurs

Par Bilodeau & Chalifour, le stock d'épicerie de J. H. Ledoux à 34c dans la piastre à Alfred Bouchard, et les dettes de livres à 16c dans la piastre à E. Majer.

Par Lamarche & Benoit, le stock de Pierre Dauplaise, moulin à scie etc., de St Cyrille de Wendover, en détail et les dettes de livres à 36c dans la piastre à O. Gladu.

Par Lamarche & Benoit, le stock de nouveautés de Boucher & Lemieux à 66c dans la piastre à A. T. Constantin de St Henri et les dettes de livres à 41c dans la piastre à Proulx et Damien.

Ciment pour recoller le marbre

On raccommode les objets de marbre cassés en les rejoignant avec le ciment suivant:

Cire.....	10 grammes.
Résine.....	5 —
Marbre pulvérisé.....	10 —

Il faut que le marbre soit légèrement chauffé et le ciment ramolli par la chaleur.



Mercredi, 3 juillet 1901.

Les désastres que paraissent avoir causés, sur diverses parties du pays et à l'étranger, l'excessive chaleur et les tempêtes de cette dernière semaine, n'ont heureusement rien qui peut leur être comparé dans notre district. Ce n'est pas à dire que la chaleur n'ait pas été accablante durant quelques jours, mais elle ne semble pas avoir eu ce caractère violent qui l'a distinguée ailleurs, déterminant des cas nombreux de mortalité et de prostration nerveuse. Il ne fait pas de doute, cependant, que la proportion des décès, surtout parmi les enfants, est de beaucoup plus élevée que dans la période correspondante ordinaire. Les entrepreneurs de pompes funèbres s'accordent à dire qu'ils n'ont jamais été aussi occupés. L'abondance des pluies a causé des dégâts sérieux dans plusieurs établissements de commerce: les parties hautes de la ville en ont presque autant souffert que les parties basses.

Comme il n'y a pas d'assurances contre les accidents de ce genre, et comme aussi il n'y a pas lieu de recouvrer une compensation en dommages-intérêts contre la ville dans ces cas de force majeure, c'est une perte à peu près complète pour les intéressés. Plusieurs marchands s'en consolent en annonçant des ventes à réduction, ce qui est un moyen pratique de favoriser l'écoulement du stock trop peu vendant. C'est encore une question de savoir jusqu'à quel point cette alternative de température brûlante et d'orage accompagnés de grêle produira un effet sensible sur la quantité et la qualité des récoltes. Jusqu'à présent, l'on ne se plaint pas d'autres dommages que de ceux occasionnés à certains bas-fonds où l'eau, n'ayant pas d'écoulement naturel ou artificiel suffisant, s'est amoncelée en abondance et a séjourné longtemps.

Il va de soi que le mouvement du commerce a été ralenti par ces soubresauts désagréables de la température. Mais on s'est remis plus résolument à la besogne, depuis surtout le 1er juillet, époque à laquelle, par une entente généralement respectée, la plupart des magasins ferment leurs portes à six heures jusqu'au premier septembre excepté les samedis. Les commis, qui ont bien travaillé pour obtenir cette réforme, sont heureux de voir les patrons unanimes à s'entendre pour la faire respecter, et le public n'en souffre en aucune façon.

A propos de commis-marchands, nous constatons avec plaisir qu'ils resserrent de plus en plus les liens qui les unissent entre eux. Non seulement ils comptent aujourd'hui des associations florissantes, mais ils viennent encore d'inaugurer un système d'assurance mutuelle pour se protéger au cas de maladie ou de décès. Voilà une initiative qui parle hautement en faveur de cette classe si nombreuse et si importante au point de vue économique et social.

Maintenant que la grande vacance des écoles et des tribunaux est un fait accompli, beaucoup de familles ont quitté la ville pour la campagne. On remarque cependant un va-et-vient considérable de voyageurs, dont le nombre fait beaucoup plus que compenser celui des citadins rendus en villégiature. La

A VENDRE**Matériel pour Manufacture de Chapeaux de Paille**

50 moulins à coudre, 3 presses hydrauliques, 3 tips machines et une quantité d'autres machines ainsi que tout l'outillage nécessaire à la fabrication des chapeaux, le tout parfaitement neuf et en bonne condition, quantité d'eau à proximité, moyens d'expédition faciles.

La main-d'œuvre facile à obtenir à des prix avantageux permet la fabrication aux meilleures conditions possible.

Le tout contenu dans une grande bâtisse à deux étages et demi dans laquelle il y a un engin et pouvoir à vapeur parfait, possession immédiate. Pour informations s'adresser à

Succession J. Arthur Paquet, Québec, Canada.

SEL WINDSOR

Le meilleur pour le beurre,
Le meilleur pour le fromage,
Le meilleur pour la table.

TOUS LES EPICIERIS LE VENDENT.

Tél. Bell Main
2461

N. F. BEDARD & Cie

Boite de Poste
62

Marchands et Commissionnaires en **BEURRE, FROMAGE, ŒUFS, Etc.,**

Et Négociants de Fournitures et Matériaux pour les Fromageries et Beurreries.

BOIS de BOITES à FROMAGE PROVENANT des MEILLEURS MOULINS D'ONTARIO

Cotations spéciales pour quantité d'un char ou plus livrées dans toutes les parties de la province.

32-34 RUE FOUNDLING, MONTREAL.

G. ELIE AMYOT

IMPORTATEURS D'ARTICLES DE

Modes et Hautes Fantaisies

EUROPÉENNES ET AMÉRICAINES

Téléphone 887

En gros seulement

59, rue Dalhousie, B. V., Québec

Norwich Union

Fire Insurance Society

J. H. LABELLE, - - - Surintendant

Edifice Temple, 185 rue St-Jacques

MONTREAL.

A VIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

OSC R VOISARD épicier,

Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, par inventaire, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue St Jacques, Montréal,

Mercredi, le 9 juillet 1901, à 11 heures a.m.

tout l'actif cédé comme suit :

Stock d'épicerie, vins et liqueurs.....	\$917.18
Roulant, cheval et voitures.....	60.50
Loyer des prémisses à échoir le 1er mai 1902	250 00

Dettes de livres par liste	\$1,847.68
	1,012.37

\$2,860.05

Le magasin sera ouvert pour inspection, lundi, le 8 juillet 1901. Inventaire et liste de dettes de livres en vue à nos bureaux.

Pour autres informations, s'adresser à

BILODEAU & CHALIFOUR,

Curateurs-conjoints,

No 15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE FRÈRES,

Encanteurs.

PAIN POUR OISEAUX Est le "Cottam Seed," fabriqué d'après six brevets. Marchandise de confiance; rien ne peut l'approcher comme valeur et comme popularité. Chez tous les fournisseurs de gros.

Lots à...
...Batir

AU GRAND AIR

— POUR —

**Résidences
Privées**

**Prix
Avantageux
pour
l'Acquéreur.**

A. & H. LIONAIS

Propriétaires

25, Rue Saint - Gabriel.



**UN EMPLOI PAYANT
POUR VOUS.**

**On demande des Agents.
Nous fournissons l'agent
et payons le fret.**

Nous demandons de bons agents dans tous les Etats de la Nouvelle Angleterre et les Provinces du Canada pour acheter pour notre compte, de peaux de bœufs, chevaux, veaux, moutons, suifs et os.

Ecrivez aujourd'hui même au sujet des conditions aux agents, à

C. S. PAGE
Hyde Park, Vt

conséquence en est que le commerce se maintient dans de bonnes conditions, au dire de tous ceux que nous avons consulté à ce sujet. De fait, il y a beaucoup d'animation partout, et ceux-là qui doutent encore du développement progressif de Québec feraient bien d'examiner ce qui s'y passe actuellement. Ils verraient que a tendance générale est aux constructions, aux agrandissements, aux améliorations d'utilité ou d'agrément, etc. Ils verraient, de plus que le commerce du port, pour l'importation et l'exportation, accuse une augmentation constante. Ils s'apercevraient également que le capital étranger cherche et trouve des placements dans l'industrie, dans les entreprises publiques, dans la propriété immobilière, autant de signes qui indiquent de la confiance dans l'avenir de Québec.

EPIERIES

Sucres : Sucres jaunes, \$3.70 à \$3.80; Granulé, \$4.00 à 4.55; Powdered 6 à 7c; Paris Lump, 6½ à 6¾c.

Mélasses : Barbade pur, tonne, 30 à 33c; Porto Rico, 39 à 42c; Fajardos, 36 à 37c.

Beurre : Frais, 13 à 15c; Marchand, 14 à 16c; Beurrerie, 18 à 20c.

Conserves en boîtes : Saumon, \$1.20 à \$1.60; Clover leaf, \$1.60 à \$1.65; homard, \$3.10 à 3.25; Tomates, 90 à 95; Blé-d'inde, 85 à 90c; Pois, 90c à \$1.00.

Fruits secs : Valence, 7 à 9c; Sultana, 10 à 12c; Californie, 8 à 10c; C. Cluster, \$2.40; Imp. Cabinet, \$2.50; Pruneaux de Californie, 7½ à 9c; Imp. Russian, \$4.50.

Tabac Canadien : En feuilles, 8 à 10c; Walker wrappers 15c; Kentucky, 15c; et le White Burleigh, 15 à 16c.

Planches à laver : "Favorites" \$1.70; "Waverly" \$2.10; "Improved Globe" \$2.00

Balais : 2 cordes, \$1.50 la doz; à 3 cordes, \$2.00; à 4 cordes, \$3.00.

FARINES, GRAINS ET PROVISIONS

Farines : Forte à levain, \$2.00 à \$2.15; deuxième à boulanger, \$1.90 à \$2.10; Patente Hungarian, \$2.40; Patente Ontario, \$1.90 à \$1.95; Roller, \$1.70 à \$1.75; Extra, \$1.60 à \$1.65; Superfine, \$1.45 à \$1.50; Bonne Commune, \$1.25 à \$1.30.

Grains : Avoine (par 34 lbs) Ontario, 42 à 45c; orge, par 48 lbs, 70 à 75c; orge à drèche, 70 à 80c; blé-d'inde, 55 à 56c; sarrasin, 60 à 70c.

Lard : Short Cut, par 200 lbs, \$20.50 à \$21.00; Clear Back, \$20.50 à \$21.00; saindoux canadien, \$2.05 à \$2.25; composé le seau, \$1.70 à \$1.75; jambon, 10½ à 13c; bacon, 9 à 10c; porc abattu, \$6.00 à \$7.50.

Poisson : Hareng No 1, \$5.50 à \$6.00; morue No 1, \$4.25 à \$4.50; No 2, \$3.70; morue sèche, \$5.00 le quintal; saumon, \$15.00 à \$16.00; anguille, 4½c la livre.

Malgré l'indécision et les craintes résultant des rapports tendus entre certains patrons et leurs ouvriers, nous ne pourrions pas dire que les nouvelles qui nous viennent des centres manufacturiers sont mauvaises. Au contraire, on nous informe qu'il y a apaisement presque partout, après entente. Il semblerait, du reste, que les difficultés sont dues plutôt à des circonstances particulières qu'à un système général et à un ensemble de griefs. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'empêcher tout froissement. Le malheur est que, les occasions de contact entre ouvriers de diverses manufactures étant nombreuses, ces ouvriers se croient obligés d'obéir au premier mot d'ordre qu'ils reçoivent et d'abandonner leur travail, du moment qu'ils sont informés qu'un des leurs est maltraité.

Les versions sont souvent mal rapportées, les esprits s'aigrissent, des démarches imprudentes sont faites, et voilà que, de côté et d'autre, les gens se préjugent et se maltraitent.

Bien des malentendus seraient évités si l'on avait recours à l'arbitrage dans les cas, bien rares, où ce mode de règlement des difficultés devient vraiment nécessaire. On nous informe, et nous tenons le renseignement de plusieurs ouvriers sérieux, que le désordre et trop souvent causé par quelques-uns d'entre eux qui sont loin d'avoir des habitudes modèles de régularité et de subordination dans-le travail. Voilà autant de faits, petits en eux-mêmes, qui agitent à tort l'opinion et qui font croire au dehors que la population ouvrière est mécontente d'une manière générale, quand c'est le contraire qui est vrai.

On parle de la subdivision de la paroisse de Saint-Roch de manière à englober dans une paroisse nouvelle la plus grande partie du territoire où sont maintenant construites les manufactures. C'est de l'ouvrage en perspective et un indice que la population se masse dans cette partie de la ville, avec la conséquence que les affaires y prennent de l'importance.

L. D.



Contrats donnés

Chez W. McLea Walbank, architecte, rue St Jacques No 214, une bâtisse arrière du No 442 rue St Jacques, à 4 étages, formant manufacture. Maçonnerie, Peter Lyall & Son; charpente et menuiserie, Simpson & Peel; couverture à donner; plombage et chauffage, O'Connell; brique, Peter Lyall & Sons; peinture et vitrage à donner; ouvrage en fer, Dominion Bridge Co. Propriétaire, G. B. Burland.

NOTES

M. G. A. Monette, architecte demande les soumissions pour le plombage et la couverture du Monastère du Précieux Sang.

M. C. St Jean, architecte a été chargé de préparer les plans et devis pour l'église de Papineauville.

M. C. St Jean vient de préparer les plans et devis pour une maison formant une pharmacie et un logement que le Dr Sylvestre fera ériger rue Beaubien.

M. W. E. Doran, architecte, recevra des soumissions jusqu'au 9 juillet pour la construction d'une maison formant un magasin et un logement que M. Thos. O'Connell fera ériger au coin des rues Ottawa & Murray.

MM. Jos. A. Godin et Albert Mesnard architectes, ont demandé des soumissions pour un magasin que MM. J. P. Seybold & Son feront ériger rue St Paul.

Permis de construire à Montréal

Rue Britannia, près rue Menai, une maison formant un logement, 25 x 28, à 2 étages, en bois et brique, couverture en gravois; coût probable, \$800. Propriétaire, Martin Honan (619).

Rue Colborne, No 119, modifications à une maison; coût probable \$500. Propriétaire, Joseph Hart; entrepreneur, Wm Hart (620).

Rue de Montigny, No 975, un hangar, 39 x 25; coût \$100. Propriétaire, Jules Archambault (621).

Rue Peel, près de la rue Ste Catherine, une maison formant 9 logements 50 x 104 à 3 étages, en pierre et brique, coût probable, \$10000. Propriétaire, Dame A. Duperrault; architectes, Bernier & Giroux; entrepreneur, Jos. Renaud (622, 623).

Rue St Jacques, Nos 226 à 230, modifica-

tions à une bâtisse; coût, \$2500. Propriétaire, la succession Jos Tiffin; entrepreneur, Labrecque & Mercure (624).

Rue de Montigny, No 883, un hangar, 20x9, à 2 étages; coût, \$100. Propriétaire, J. N. E. Crépeau (625).

Rue Craig, No 378, modifications à une bâtisse; coût, \$20. Propriétaire, P. A. Francœur (626).

Rue Ryde, No 79, modification à une maison, coût \$300. Propriétaire, Geo Rankin; entrepreneur, B. Ledoux (627).

Ave Laval, près de la rue Sherbrooke, une maison formant un logement, 40 x 60, à 2 étages, en pierre et brique; coût probable, \$11,000. Propriétaire, Pierre Desforges; architectes, Alb. Mesnard et Jos. A. Godin (628, 629).

Rue Craig, No 683, une bâtisse formant un magasin 32.4 x 65, à 3 étages, en pierre et brique pressée, couverture en gravois; coût probable, \$9,232. Propriétaire, la succession du Dr A. T. Godfrey; entrepreneur, S. Doré & Co (630).

Rue de Montigny, Nos 73 à 97, 4 bâtisses formant 8 logements; 82 x 33, à 2 étages, en brique, couverture en gravois; coût probable \$4800. Propriétaire, Chs A. Prévost; entrepreneur, Chs A. Prévost (631 à 634).

Rue Wolfe, No 268, modifications à une maison; coût probable \$1000. Propriétaire, Frk L. Manelli; architecte, L. R. Montbriand (635).

TOUR DU MONDE—Journal des voyages et des voyageurs.—Sommaire du No 25 (22 juin 1901).—1o Le Spreewald: Une visite champêtre en Allemagne, par M. Maurice Herbet. —2o A travers le Monde: Le Monastère de Saint-Jean de Rilo.—De Sacomor au monastère, par A. de Samocoleff.—3o Missions Archéologiques: Découvertes des Américains dans les ruines de Nippur (Babylonie).—4o Questions politiques et diplomatiques: L'impérialisme à la mode.—Les futurs dépôts de charbon des Etats-Unis.—5o L'Exposition Coloniale: Le chemin de fer de Djibouti.—6o Excursions: Les Voyageurs en Italie, par Gerspach (fin).—7o Livres et Cartes.—8o Conseils aux voyageurs; Pour les voyageurs-collectionneurs.—Les oiseaux de mer, par Henri Coupin (Suite).

Abonnements: France: Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.—Union Postale: Un an 28 fr. Six mois, 15 fr. Le numéro: 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

L'Exportation Française en Orient

Il est de toute évidence que notre commerce a beaucoup perdu dans l'exportation depuis la malheureuse guerre de 1870. Aussi la concurrence étrangère et surtout allemande a-t-elle pris une grande extension sur les marchés d'Orient.

Un imprimeur de talent, établi à Constantinople, a pris l'initiative de publier un Annuaire de l'exportation française en Orient qui ferait connaître et mettrait en relations avec les maisons d'Orient nos fabricants et industriels désireux de trouver des débouchés à leurs produits.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de souscrire à cet ouvrage réellement patriotique.

Il suffit d'envoyer un mandat-poste de 6 f. 50 (\$1.30) à M. J. M. Minasse, 20, Cité d'Alep, Constantinople, pour recevoir l'ouvrage paru et contenant en caractères gras les noms, profession et adresse du souscripteur.

ANNONCES: 1 page fr. 45 (,9.00), ½ p. fr. 24 (\$4.80), ¼ p. fr. 13 (\$2.60), 1/8 p. fr. 7 (\$1.40).

NOS PRIX COURANTS, PARTIE I

Nos prix courants sont révisés chaque semaine. Ces prix nous sont fournis pour être publiés, par les meilleures maisons dans chaque ligne; ils sont pour les qualités et les quantités qui ont cours ordinaire dans les transactions entre le marchand de gros et le marchand de détail, aux termes et avec l'escompte ordinaire. Lorsqu'il y a un escompte spécial, il en est fait mention. On peut généralement acheter à meilleur marché en prenant de fortes quantités et au comptant.

PRIX COURANTS. - MONTREAL, 4 JUILLET 1901.

Articles divers.		
Bouchons communs.....gr.	0 18	0 30
Briques à couteaux.....doz.	0 25	0 30
Brûleurs pour lampes		
No. 1.....doz.	0 00	0 75
No. 2.....doz.	0 00	1 00
No. 3.....doz.	0 00	0 70
Cable coton 1/4 pouce.....lb.	0 13	0 14
" Manila.....doz.	0 15 1/2	0 16 1/2
" Sisal.....doz.	0 10 1/2	0 12
" Jute.....doz.	0 10	0 11 1/2
Coton à attacher.....doz.	0 15	0 21
Chandelles sulf.....lb.	0 00	0 09
" paraffine.....doz.	0 2 1/2	0 12
" London Sperm.....doz.	0 11	0 11 1/2
" Stéarine.....doz.	0 13	0 14
Epingles à linge, bte. 5 gr. 3 fls. 6 fls.	0 00	0 55
Picelles.....30 pieds.	0 40	0 75
".....40 "	0 55	0 85
".....48 "	0 85	1 00
".....80 "	0 80	1 35
".....72 "	0 95	1 60
".....100 "	1 25	2 00
L'essil concentré, com. dz.	0 00	0 37 1/2
" pur.....doz.	0 70	0 90
Mèches à lampes No. 1.....doz.	0 11	0 13
" No. 2.....doz.	0 14	0 16
" No. 3.....doz.	0 09	0 11
Conserves alimentaires		
Légumes.		
Asperges 4 lbs.....dz.	0 00	4 50
Baked Beans 3 lbs.....doz.	0 90	1 00
Blé d'Inde.....2 lbs	0 00	0 75
Champignons.....bte.	0 15	0 21
Oitrouilles 3 lbs.....dz.	0 00	0 85
Haricots verts.....doz.	0 00	0 85
Olives, Pints.....doz.	2 75	5 00
" en quart, gallon.....doz.	0 00	1 50
Petits pois français.....bte.	0 09	0 12
" fins.....doz.	0 14	0 15
" extra fins.....doz.	0 16	0 17
" surfins.....doz.	0 18	0 20
Pois canadiens 2 lbs.....dz.	0 80	1 20
Tomates.....doz.	0 80	0 85
Truffes.....doz.	4 80	5 00

Fruits.		
Ananas 2 et 2 1/2 lbs.....dz.	2 15	2 50
Bluets 2 ".....doz.	0 75	0 85
Cerises 2 ".....doz.	1 95	2 15
Fraises 2 ".....doz.	1 70	1 80
" 3 ".....doz.	2 10	2 15
Framboises 2 ".....doz.	1 45	1 60
Pêches 2 ".....doz.	1 60	1 85
" 3 ".....doz.	2 40	2 85
Poires 2 ".....doz.	0 00	1 65
" 3 ".....doz.	1 95	2 10
Pommes gal.....doz.	0 00	1 80
" 3 lbs.....doz.	0 00	0 90
Prunes vertes 2 ".....doz.	0 00	1 45
" blanches 2 ".....doz.	1 25	1 35
Poissons.		
Anchois.....dz.	3 25	0 00
Anchois à l'huile.....dz.	3 25	4 50
Clams 1 lb.....doz.	1 25	1 35
Harengs marinés.....doz.	1 55	1 95
Harengs aux Tomates.....doz.	1 50	1 60
Homards, boîte haute.....doz.	3 12 1/2	3 20
" plate.....doz.	3 65	3 75
Huitres, 1 lb.....dz.	0 00	1 40
" 2 ".....dz.	0 00	2 40
Maquereau.....doz.	1 00	1 05
Sardines Canadiennes, case 400.....doz.	4 00	4 25
Sardines françaises, bte. 100.....doz.	0 09	0 25
" 2 ".....doz.	0 17	0 35
Saumon rouge (Sockeye) boîte haute dz.	0 00	1 40
" plate.....doz.	0 00	1 55
" ordinaire haute.....doz.	0 00	1 30
" rose (Coho) dz.	0 00	1 07 1/2
" du printemps, dz.	0 00	1 30
Smelts (Eperlans).....doz.	0 40	0 45
Viandes en conserves.		
Corned Beef, bte 1 lb.....dz.	1 60	1 80
" 2 ".....dz.	2 85	3 30
" 6 ".....dz.	8 25	11 30
" 14 ".....dz.	18 60	23 30
Lang. de porc. " 1 ".....dz.	2 75	4 10
" 1 1/2 ".....dz.	5 50	7 85
" boeuf " 1 1/2 lb.....doz.	9 35	10 95
" 2 ".....doz.	7 50	10 95
" 3 ".....doz.	18 40	19 40
English Brawn 1 lb.....doz.	1 40	1 85
Boeuf (chipped dried).....doz.	2 85	2 85
Dinde, bte 1 lb.....doz.	2 20	2 40
Pâtés de foie gras.....doz.	3 00	8 00
Pieds de cochon, bte 1 1/2 lb.....doz.	2 10	2 40
Poulets, " 1 lb.....doz.	2 20	2 40

Drogues et Produits Chimiques.		
Acide carbol. que.....lb.	0 30	0 40
" citrique.....doz.	0 50	0 55
" oxalique.....doz.	0 08	0 10
" tartrique.....doz.	0 33	0 35
Alcools du Cap.....doz.	0 14	0 15
Aun.....doz.	0 01 1/2	0 03
Bicarbonate de Soude, bri. 200.....doz.	2 00	2 25
Bichrom. de potasse.....lb.	0 10	0 12
Bleu (carré).....doz.	0 10	0 16
Borax raffiné.....doz.	0 05	0 07
Bromure de potasse.....doz.	0 55	0 60
Campfire américain.....doz.	0 80	0 90
" anglais.....doz.	0 85	0 95
Cendres de soude.....doz.	0 01 1/2	0 02
Chlorure de chaux.....doz.	0 02	0 04
" de potasse.....doz.	0 23	0 25
Couperose.....100 lbs	0 70	1 00
Crème de tartre.....lb	0 22 1/2	0 27 1/2
Extrait de Campêche.....doz.	0 10	0 11
" en paquets.....doz.	0 12	0 14
Gélatine en feuilles.....doz.	0 35	0 60
Glucose.....doz.	0 3 1/2	0 04
Glycérine.....doz.	0 17	0 20
Gomme arabique.....lb	0 40	1 25
Gomme épinette.....doz.	0 00	0 25
Indigo Bengale.....doz.	1 50	1 75
" Madras.....doz.	0 80	0 80
Iodure de potasse.....doz.	4 00	4 25
Opium.....doz.	4 50	4 75
Phosphore.....doz.	0 50	0 75
Pompré de Paris.....doz.	0 09	0 10
Résine.....(280 lbs)	2 75	5 00
Salpêtre.....lb	0 05	0 07 1/2
Sels d'Epsom.....100 lbs.	1 50	3 00
Soda caustique 80°.....lbs	0 00	2 50
" 70°.....doz.	0 00	2 75
" à laver.....doz.	0 70	0 90
" à pâte.....bri.	2 00	2 50
Soufre poudre.....lb.	0 01 1/2	0 02
" bâtons.....doz.	0 02	0 03
" rock, sacs. 100 lbs.....doz.	2 00	3 00
Strychnine.....oz.	0 90	1 00
Sulfate de cuivre.....lb.	0 08	0 07
Sulfate de morphine.....doz.	1 90	2 00
" de quinine.....oz.	0 40	0 45
Sumac.....tonne.	60 00	70 00
Vert de Paris.....lb.	0 18 1/2	0 20 1/2
Epices pures.		
Allspice, moulu.....lb.	0 15	0 20

Cannelle moulu.....doz.	0 15	0 20
" en nattes.....doz.	0 13	0 15
Clous de girofle moulu.....doz.	0 18	0 20
" ronds.....doz.	0 12 1/2	0 14
Gingembre moulu.....doz.	0 15	0 25
" racines.....doz.	0 10	0 25
Maïs moulu.....doz.	0 90	1 00
Mixed Spice moulu Tin 1 oz.....doz.	0 00	0 45
Muscade blanche.....doz.	0 40	0 50
" non blanche.....doz.	0 50	0 60
Piment (clous ronds).....doz.	0 10	0 12
Poivre blanc, rond.....doz.	0 23	0 26
" moulu.....doz.	0 28	0 28
" noir, rond.....doz.	0 15	0 17
" moulu.....doz.	0 18	0 19
" de Cayenne.....doz.	0 22	0 26
Whole Pickle Spice.....lb.	0 15	0 20
Fruits Sechs.		
Abricot Calif.....lb.	0 11	0 12
Amandes 1/2 molles.....doz.	0 11	0 12
" Tarragone.....doz.	0 13	0 14
" Valence écalées.....doz.	0 33	0 35
Amand. amères écalées lb.....doz.	0 00	0 45
" écalées Jordan.....doz.	0 40	0 42 1/2
Dattes en boîtes.....doz.	0 03 1/2	0 03 1/2
Figues sèches en boîtes.....doz.	0 06 1/2	0 12
" en nattes.....doz.	0 00	0 00
Nectarines Californie.....doz.	0 00	0 10
Noisettes (Avelines).....lb.	0 10 1/2	0 11
Noix Marbot.....doz.	0 08	0 09
" Couronne.....doz.	0 00	0 00
" Grenoble.....doz.	0 11	0 12
" écalées.....doz.	0 20	0 21
Noix du Brésil.....doz.	0 12	0 13
Noix Pecanes poli.....doz.	0 11 1/2	0 14
Peanuts rôtis (arach).....doz.	0 08	0 08
Pêches Californie.....doz.	0 00	0 09
Poires.....doz.	0 13 1/2	0 10 1/2
Pommes séchées.....doz.	0 00	0 00
Pommes évaporées.....doz.	0 00	0 06
Pruneaux Bordeaux.....doz.	0 04	0 05
" Bosnie.....doz.	0 00	0 05
" Californie.....doz.	0 04 1/2	0 08
Raisins Calif. 2 cour.....doz.	0 00	0 00
" 3 ".....doz.	0 00	0 00
" 4 ".....doz.	0 00	0 00
Corinthe Provinciale.....doz.	0 00	0 00
" Filatras.....doz.	0 10	0 11
" Patras.....doz.	0 00	0 00
" Vostixas.....doz.	0 00	0 00



Une Mauvaise Pièce

vous revient toujours.
Il en est de même des imitations du

Fromage Imperial de MacLaren

A l'avenir, comme par le passé, nous nous proposons de prévenir le public contre les imitations du Fromage Imperial.

Conservez la confiance de vos clients en refusant de vendre des imitations de nos Etiquettes et Pots.

THE TEL. BELL UP 971

Canada Electric Co.,

L. ROUSSEAU Gérant

2501, STE-GATHERINE, QUIN DRESDENT

Installations de lumière électrique et d'Horloges de contrôle électrique, Téléphones pour et réceptifs, Cloches Electriques, Etc., Etc.

SEULS AGENTS POUR LA STANDARD ELECTRIC TIME CO de Waterbury, Con

Téléphone Bell Main 2681

Marc A. Brodeur & Cie

Marchands Tailleurs...

1840 Rue Notre-Dame

A quelques portes à l'est de la rue McGill,

MONTREAL.

BLEU CARRÉ PARISIEN

Le "Bleu Carré Parisien" est exempt d'indigo et ne tache pas le linge.

Il est plus fort et plus économique que n'importe quel autre bleu employé dans la buanderie.

A obtenu une Médaille d'Or.

TELLIER, ROTHWELL & CIE.

Seuls fabricants. MONTREAL.

Malag. London Layers bte	0 00	0 00
" Connaisseur Cluster "	0 00	2 35
" Buckingham Cluster "	0 00	4 00
Malaga Russian Cluster bte	0 00	0 00
Sultana.....lb.	0 11	0 12
Valence off Stalk.....	0 00	0 00
" fine off Stalk.....	0 00	0 05 1/2
" Selected.....	0 08	0 08
" layers.....	0 00	0 08 1/2

Fruits verts		
Ananas, la doz.....	3 00	4 00
Attocas..... quart.	0 00	0 00
"..... gallon	0 00	0 00
Bananes..... régime	1 75	3 00
Fraises le crate.....	2 00	3 00
Pommes..... baril.	6 00	9 00
Balsine Malaga.....	0 00	0 00
".....	0 00	0 00
Oranges Valence (420) cse	0 00	0 00
" (714).....	0 00	0 00
" Navels.....	2 50	3 50
" Seedlings.....	0 00	0 00
" Sanguines 1/2 bte.	0 00	2 00
"..... boîte.	3 50	4 00
" Sorrente, calise.	1 50	3 00
" Messine.....	0 00	3 10
".....	0 00	1 50
" du Mexique.....	0 00	0 00
" Jamaïque, baril.	0 00	0 00
Citrons Messine..... calise.	2 50	3 50
" Malaga, bte 35 dz	0 00	0 00
" calise 59 dz.....	0 00	0 00
Noix de coco, par 100.....	3 00	0 00

Grains et Farines.		
GRAINS		
Blé roux d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé blanc d'hiver Can. No 2.	0 00	0 00
Blé du Manitoba No 1 dur.	0 90	0 92 1/2
" No 2.....	0 97 1/2	0 98
Blé du Nord No 1.....	0 00	0 85
Avoine blanche No 2.....	0 34 1/2	0 34 1/2
Orge No 2.....48 lbs.	0 52	0 53
" à moulée.....	0 42	0 43
Pois No 2 ordinaire, 80 lbs.	0 60	0 77
Sarrasin..... 48.....	0 60	0 61
Reigle..... 58.....	0 56	0 58
Blé d'in'ie canadien.....	0 48	0 49
" américain.....	0 49	0 50

FARINES.		
Patente d'hiver.....	3 50	3 80
Patente du printemps.....	0 00	4 10
Straight roller.....	3 10	3 30
Forté de boulanger.....	0 00	3 80
Forté du Manitoba, secondes	3 45	3 55
FARINES D'AVOINE.		
Avoine roulée baril.....	3 70	3 90
" sac.....	1 75	1 80

ISSUES DE BLE		
Son d'Ontario, au char, ton	15 00	16 00
" de Manitoba.....	00 00	14 00
Gru de Manitoba..... char	16 00	17 00
" d'Ontario.....	17 00	18 00
Moulée.....	18 00	25 00

Huiles et graisses.		
HUILES.		
Huile de morue, T. N., gal.	0 35	4 0 40
" loup-marin raffi.....	0 40	0 55
" palile.....	0 40	0 50
Huile de lard, extra gal.	0 75	0 85
" No 1.....	0 65	0 75
" d'olive p. mach.....	1 10	1 10
" à salade.....	0 75	0 80
" d'olive à lampion.....	1 20	2 60
" despermacti.....	1 30	1 50
" de maronin.....	0 50	0 60
" de pétrole, par quart.	0 00	0 18
Acmé Imperial..... gal.	0 00	0 17 1/2
Huile Américaine par quart:		
Acmé Supérieur.....	0 00	0 19
Pratt's Astral.....	0 00	0 19 1/2
Huile de foie de m. Nor. gal	1 00	1 20
" T.N.....	0 90	1 10
" de castor "E. L." lb.	0 08 1/2	0 10
" franc quart lb.	0 08 1/2	0 10
"..... cse.	0 11	0 12

Liqueurs et spiritueux		
Rhum.		
Jamaïque.....	4 45	6 35

Whisky Canadien au gallon, en lots d'un ou plusieurs barils de 40 gallons (pas de demi-barils) d'une sorte ou assortis.

Gooderham & Worts 65 O. P.....	4 50	
Hiram Walker & Sons.....	4 50	
J. P. Wisler & Son.....	4 49	
J. E. Seagram.....	4 49	
H. Corby.....	4 49	
Gooderham & Worts 50 O. P.....	4 10	
Hiram Walker & Sons.....	4 10	
J. P. Wisler & Son.....	4 09	
J. E. Seagram.....	4 09	
H. Corby.....	4 09	
Eye Gooderham & Worts.....	2 20	
" Hiram Walker & Sons.....	2 20	
" J. P. Wisler & Son.....	2 19	
" J. E. Seagram.....	2 19	
" H. Corby.....	2 19	

Imperial Walker & Sons.....	2 90	
Canadian Club Walker & Sons.....	3 40	
Pour quantité moindre qu'un quart d'origine mais pas moins de 20 gallons:		
55 O. P..... le gall.	4 55	
50 O. P.....	4 15	
Rye.....	2 25	
Au-dessous de 20 gallons:		
65 O. P..... le gallon	4 60	
50 O. P.....	4 20	
Rye.....	2 30	
Pour quantité moindre qu'un baril ou un barillet d'origine:		
Imperial Whisky..... le gallon	3 10	
Canadian Club.....	3 10	
F. O. B. Montreal, 30 jours net ou 10 jours; fret payé pour quantité d'un quart et au dessus.		
Pour le Whisky à 5° O. P., 5c de moins par gallon, F. O. B. Montréal, pour l'île de Montréal.		

Rye Canadien à la caisse.		
Walker's Imperial..... quarts	7 50	
"..... 18 flasks	8 00	
"..... 32 "	8 50	
Walker's Canadian Club..... quarts	9 00	
"..... 18 flasks	9 50	
"..... 32 "	10 00	
Gooderham & Worts 1891 1 & 4 c.	6 75	
Seagram 1896 (Star brand) quarts	6 50	
" No 83.....	6 75	
Corby I. A. L.....	7 10	
Purity, qts.....	6 50	
" 32 flasks.....	7 50	
Canadian, qts.....	5 00	
" 32 flasks.....	6 00	
F. O. B. Montreal, 30 jours net ou 10 jours		

Mélasses.		
Au gallon.		
Barbades tonne.....	0 29	
" tierce et qt.....	0 31 1/2	
" demi quart.....	0 32 1/2	
" au char ton.....	0 29	
" tierce.....	0 31 1/2	
" qt.....	0 32 1/2	
Porto Rico, choix, tonne.....	0 00	
" tierce et quart.....	0 00	
" ordinaire, tonne.....	0 00	

Pâtes et denrées alimentaires.		
Macaroni importé..... lb.	0 08	0 10
Vermicelle.....	0 08	0 10
Lait concentré..... dz	1 50	1 90
Pois fendus, qt. 198 lbs.....	0 00	4 45
Taploca, lb.....	0 03 1/2	0 04 1/2

Poissons.		
Harangs Shore..... bri.	0 00	5 00
".....	0 00	2 75
" Labrador.....	0 00	4 85
".....	0 00	2 75
" Cap Breton.....	0 00	5 10
".....	0 00	0 00
" fumés..... boîte	0 00	0 14
Morue sèche..... lb.	0 00	0 04 1/2
" verte No 1, qt. lb.	0 00	0 03 1/2
" No 1 large qt.....	0 00	0 03 1/2
" No 1 draft.....	0 00	0 00
" désossée lb.....	0 00	0 04
" paquet, lb.	0 00	0 08
" pelée, calise 100 lbs	0 00	4 10
Truite des lacs, bri 10 lbs	0 00	0 00
Poisson blanc.....	0 00	0 00
Saumon C. A..... 1/2 qt.	0 00	0 00
"..... 1 "	0 00	0 00
Saumon Labrador..... 1 "	0 00	13 00
"..... 1/2 "	0 00	7 50

Produits de la ferme.		
(Prix payés par les épiciers.)		
Beurre.		
Powmanship frais..... lb.	0 17	0 18
Rn roulean.....	0 00	0 00
Crémère soft.....	0 00	0 00
do Nov.....	0 00	0 00
do fra.....	0 19	0 20
Fromage		
De l'Onest..... lb.	0 00	0 10
De Québec.....	0 00	0 09

(Frais.)		
Strictement frais..... dz.	0 11	0 11 1/2
Frais d'automne.....	0 10	0 10
Mirés.....	0 00	0 00
Œufs chaulés, Montréal.....	0 01	0 00
"..... Ontario.....	0 00	0 00
Sirop et sucre d'érable.		
Sirop d'érable en qts. lb.	0 08 1/2	0 07
" en canistre.....	0 70	0 80
Sucro d'érable pains lb.	0 08	0 09
" vieux.....	0 00	0 00
Miel et cire.		
Miel rouge coulé..... lb.	0 05	0 06
" blanc.....	0 09 1/2	0 10
" rouge en gateaux.....	0 05	0 07
" blanc.....	0 12	0 13
Cire vierge.....	0 25	0 26

Riz		
Sac. 1/2 Sac. Pch. 1/2 Pch		
B. 1 @ 9 sacs 3 10 3 15 3 20 3 25		
B. 10 et plus" 3 00 3 05 3 10 3 15		
C.C. 10c. de moins par sac que le		25
Patna imp., sacs 224 lbs. lb.	0 44	0 04 1/2

LIME FRUIT JUICE et Autres Produits de la Saison d'Été Toutes Marques "Sterling"

Le volume de vos affaires dans cette ligne dépendra dans une grande mesure de la marque. Si vous offrez à vos clients la marque "Sterling" de Lime Fruit Juice, Lime Juice Cordial, ou Vinaigre de Framboises, vous leur offrirez les meilleurs produits actuellement sur le marché — produits qui plairont à vos clients les plus exigeants et vous ramèneront ces clients.

- Mis en pintes impériales qui sont
- des pintes, en chopines impériales
- qui sont des chopines et demi-
- chopines qui sont des demi-chopines.

Ces marchandises sont empaquetées de façon à les rendre attrayantes pour l'étalage de la vitrine et du comptoir.

T. A. LYTLE & CO.,

124-128 Rue Richmond Ouest

Demandez des prix à votre Marchand de Gros.

TORONTO.

POURQUOI PAYER \$40 ou \$50 ?

pour une machine à coudre, lorsque vous pouvez vous la procurer pour la moitié de ce prix, chez nous? Nous pouvons vous offrir à \$20 ou \$22 suivant le modèle choisi une **MACHINE A COUDRE NEW-YORK** qui vous donnera pleine et entière satisfaction et fera tout l'ouvrage que vous pourriez faire avec une machine de grand prix—qui ne fera pas de meilleur ouvrage.

Cette machine qui réalise tous les perfectionnements, de construction solide, et de durée garantie, est d'un maniement facile et fonctionne sans fatigue pour la couturière,

Avant d'acheter ailleurs,
Venez examiner ces Machines: Cela vous paiera

La Cie de Ferronnerie Letang

Limitée

287 et 289 RUE ST-PAUL

MONTREAL.

Salaisons, Saindoux, etc.			
Lard Can. Sh't Cut Messqt.	21 00	22 00	
" " S. C. Clear....	00 00	20 50	
" " S. C. déossé....	22 00	23 00	
" " S. C. de l'Ouest	21 75	22 25	
Jambons.....lb.	00 13	00 14	
Lard fumé.....	00 12	00 14	
Saindoux			
Pur de panne en seaux...	2 25	2 50	
Canistres de 10 lbs....lb.	0 11	0 12	
" " 5 ".....	0 11	0 12	
" " 3 ".....	0 11	0 12	
Composé, en seaux.....	0 00	0 10	
Canistres de 10 lbs....lb.	0 00	0 08	
" " 5 ".....	0 00	0 08	
" " 3 ".....	0 00	0 08	
Fairbanks, en seaux.....	1 88	1 90	
" " en canistres....	1 81	1 85	
Cottolene en seaux....lb.	0 00	0 08	
Sel.			
Sel fin, quart, 3 lbs.....	2 65	2 75	
" " 5 ".....	2 60	2 70	
" " 7 ".....	2 50	2 60	
" " 1/2 sac 56 ".....	0 00	0 32	
" " sac 2 cwts.....	0 00	1 10	
" " gros, sac livré en ville	0 40	0 42	
Sirops.			
Perfection.....lb.	0 03	0 03	
" " s. 25 lbs. sean.	0 00	1 05	
" " sean 3 gall.	6 00	1 40	
Sirop Redpath tins 2 lbs.	0 00	0 09	
" " 3 ".....	0 00	0 35	
Sucre.			
(Prix aux 100 lbs.)			
Jaunes bruts (Barbado)...	\$4 00	4 15	
" " raffinés.....	\$3 85	4 50	
Extra ground.....qts.	5 20	5 40	
" " ".....bte.	5 40	5 45	
Cut loaf.....qts.	5 20	5 30	
" " ".....bte.	5 20	5 30	
Powdered.....qts.	4 95	5 15	
Extra granulé.....qts.	4 80	4 75	
Ces prix doivent être augmentés de 5c par 100 lbs pour les villes de Montréal et Québec.			
Vernis.			
Vernis à harnais.....gal.	0 00	1 80	
" " ds.....	1 10	1 20	
" " à tuyaux.....gal.	0 00	0 90	

Bois de chauffage			
Prix payé par marchands, aux chars, gare Hochelaga			
Erable la corde.....	5 50	5 25	
Merisier do.....	5 25	0 00	
Bouleau, etc. do.....	4 50	0 00	
Epinette do.....	0 00	2 40	2 75
Siabs, par chars.....	2 40	2 75	
do en barge, la corde....	1 50	2 25	
Rognures, le voyage.....	1 50	2 25	
Charbons			
PARTONNE DE 2000 LBS.			
Furnace do.....	8 75	8 75	
Egg do.....	8 75	8 00	
Stove do.....	8 00	8 00	
Cheanut do.....	8 00	5 00	
Peanut do.....	5 00		
Cuirs et Peaux.			
Cuirs à semelles.			
(Prix à la livre.)			
Spanish No 1, 18 lbs moy.	0 26	0 27	
" " No 1, 25 lbs et au-d.	0 00	0 26	
" " No 1, léger.....	0 25	0 26	
" " No 2.....	0 00	0 25	
" " No 2, 18 lbs moy....	0 00	0 26	
Zansibar.....	0 23	0 24	
Slaughter sole No 1 steers.	0 28	0 30	
" " No 1 p. ord.....	0 28	0 30	
" " No 2.....	0 25	0 27	
" " union crop No 1	0 30	0 32	
" " No 2	0 28	0 30	
Cuirs à harnais.			
(Prix à la livre.)			
Harnais No 1.....	0 31	0 32	
" " No 1 Bessac.....	0 00	0 30	
Harnais No 2.....	0 28	0 29	
" " taureau No 1.....	0 00	0 28	
" " No 2.....	0 27	0 28	
Cuirs à empeignes.			
(Prix à la livre.)			
Vache cirée mince.....	0 40	0 45	
" " forte No 1.....	0 00	0 40	
Vache grain, pesante....	0 40	0 45	
" " écossaise.....	0 38	0 40	
Taure française.....	0 95	1 00	
" " anglaise.....	0 90	1 00	
" " canadienne, Lion....	0 75	0 85	
Veau can. 25 à 30 lbs....	0 75	0 80	
" " 35 à 45.....	0 80	0 85	
" " 45 et plus.....	0 50	0 60	

Vache fendue Ont H.....	0 25	0 30
" " H. M.	0 25	0 30
" " Med....	0 25	0 30
" " junior....	0 21	0 23
" " Qué. sen. h. a. m....	0 24	0 28
" " Jun. m. à light....	0 20	0 23
Cuir rouge pour Moccasin		
Steer, le No.....	0 00	0 08
Cuir rouge pour Moccasin		
Bull, le No.....	0 00	0 07
Cuir rouge pour Moccasin		
Steer, la livre.....	0 33	0 38
Cuir rouge pour Moccasin		
Bull, la livre.....	0 30	0 35
Cuirs vernis.		
Vache vernie.....	0 16	0 18
Cuir verni "Enamel"....	0 15	0 17
Cuirs fins.		
Mouton mince.....	3 00	6 00
" " épais.....	10 00	0 00
Dongola glacé, ord....	0 14	0 25
Kid Chevrete.....	0 25	0 30
Chèvre des Indes glacée	0 08	0 10
Kangourou.....	0 35	0 50
Dongola dull.....	0 20	0 30
Buff d'Ontario H.....	0 14	0 15
" " H. M.....	0 13	0 14
" " M.....	0 00	0 13
" " L. M.....	0 00	0 13
" " No 2.....	0 00	0 12
Buff de Québec H.....	0 13	0 15
" " H. M.....	0 13	0 14
" " M.....	0 00	0 13
" " L. M.....	0 00	0 13
" " No 2.....	0 00	0 12
Glove Grain Ontario....	0 13	0 15
" " Québec.....	0 13	0 14
Pebble "Ontario"....	0 14	0 15
" " Québec.....	0 13	0 14
Cuirs à bourrures.		
Cuir à bourrure No 1....	0 00	0 20
" " N.....	0 00	0 18
Cuir fini français....	0 00	0 20
" " russe.....	0 20	0 25
Peaux.		
(Prix payés aux bouchers.)		
Peaux vertes, 1 lb, No 1	0 00	0 08
" " No 2	0 00	0 07
" " No 3	0 00	0 06
Veau No 1.....	0 00	0 08
" " No 2.....	0 00	0 08
Agneaux pièce	0 00	0 15
" " en laine	0 00	0 00
Moutons.....	0 00	0 90
Chevaux..... No 1....	0 00	2 00
" " No 2.....	0 00	1 50
Pour peaux assorties et ins octées.)		

Laines.			
Foison du Canada....	lb.	0 00	0 17
Arrachée, non asso....	lb.	0 17	0 17
A, extra supérieure....	lb.	0 17	0 18
B, supérieure.....	lb.	0 17	0 18
Noire, extra.....	lb.	0 00	0 16
Noire.....	lb.	6 00	0 15
Fers et Métaux.			
FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE			
Fers à cheval.			
Ordinaires.....	baril	3 50	4 00
En acier.....	lb	3 80	4 95
"Fer à repasser".....	lb	0 04	0 04
"Fiches":			
Pressées 1/4 p. Esc. 25 p.c.		4 75	0 00
" " 5-16 " "		4 50	0 00
" " 3/8 " "		4 25	0 00
" " 7-16 " "		0 00	4 10
" " 1/2 " "		0 00	3 90
Fils de fer			
Poil, Brûlé et Hullé.			
No 3 à 5, net.....	100 lbs	2 87	
" " 6 à 9 " "		2 80	
" " 10 " "		2 87	
" " 11 " "		2 90	
" " 12 " "		2 95	
" " 13 " "		3 15	
" " 14 " "		3 27	
" " 15 " "		3 40	
" " 16 " "		3 55	
Galvanis Nos 2 à 8, net.	30	3 60	
" " 9 " "		2 85	2 95
" " 10 " "		3 80	3 90
" " 11 " "		3 70	3 80
" " 12 " "		3 00	3 10
" " 13 " "		3 10	3 20
Brûlé; p. tuyau... 100 lbs		6 00	7 00
Barbelé p. clôtures, 100 lb.		3 05	3 15
Crampes.....		3 25	3 45
Fil de laitton à collets..	lb.	0 37	0 46
Fonte Malléable.....		0 09	0 10
Enclumes.....		0 11	0 11
Charnières.			
T. et "Strap".....	lb.	0 05	0 06
Strap et Gonds filetés....		0 03	0 03
CLOUS, ETC.			
Clous à cheval.			
No 7.....	100 lbs.	24 00	
No 8.....		23 00	
No 9 et 10.....		22 00	
Escompte 60 p. c. 1 ^{er} qual.			
66 ² / ₃ p. c. 2 ^e qual.			
Boîtes de 1 lb., 1/2 c. net extra.			

La Femme Soigneuse

est peut-être une de vos meilleures clientes. Si le macaroni que vous lui vendez se défait en cuisant — s'il est de couleur foncée — s'il est dur lorsqu'il arrive sur la table, elle pensera que vous auriez dû en connaître plus long sur le macaroni avant de lui vendre ce que vous lui avez vendu.

Si le paquet porte le nom de P. Codou, vous serez à l'abri de reproches. C'est un macaroni blanc et tendre et qui gardera sa forme une fois cuit.

Le Macaroni de Codou.

Les principaux marchands de gros le vendent.

Arthur P. Tippet & Co., Agents,
8, Place Royale, Montréal.

23, Rue Scott, Toronto.

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL DE

RAEVELS

UNE DES PREMIERES MARQUES.

AGENTS:

L. MORIN, PELGRIMS & CIE

199 Rue des Commissaires, Montréal.

Pas d'ordres trop considérables pour nos facilités. | Pas d'ordres trop petits pour recevoir notre meilleure attention.

SEULS FABRICANTS DE

FOUNDRY FACINGS

AU CANADA.

Plombagine, Graphite et Foundry Facings, Fournitures de Fonderies, Sable à Mouler, Sable à Noyaux (core), Sable à Cuivre, Sable à feu, Terre à feu.

Nous pouvons vous fournir tout ce dont vous pouvez avoir besoin dans votre fonderie. — Ecrivez-nous.

The Hamilton Facing Mill Co., Ltd., Hamilton, Ont.

PRIX COURANTS.—MONTREAL, 4 JUILLET 1901.

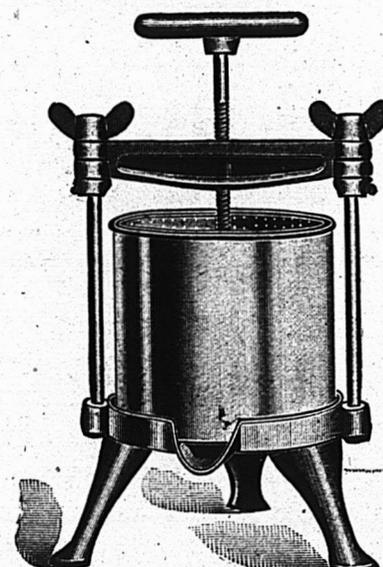
Clous coupés à chaud.	
De 4 1/2 à 6 pcs.....100 lbs.	2 45
3 1/2 à 4 " " " " " "	2 50
3 à 3 1/2 " " " " " "	2 55
2 1/2 à 2 3/4 " " " " " "	2 80
2 à 2 1/4 " " " " " "	2 75
1 1/2 à 1 3/4 " " " " " "	2 85
1 1/4 " " " " " "	3 10
1 " " " " " "	3 45
Clous à finir.	
1 ponce.....100 lbs.	3 95
1 1/4 " " " " " "	3 65
1 1/2 et 1 3/4 pcs..... " "	3 30
2 et 2 1/4 " " " " " "	3 15
2 1/2 à 2 3/4 " " " " " "	3 10
3 à 6 " " " " " "	3 05
Clous à quarts.	
1/2 ponce.....100 lbs.	3 70
1 3/4 " " " " " "	3 20
Clous à river.	
1 " ponce.....100 lbs.	3 95
1 1/4 " " " " " "	3 65
1 1/2 à 1 3/4 " " " " " "	3 40
2 à 2 1/4 " " " " " "	3 15
2 1/2 à 2 3/4 " " " " " "	3 10
3 à 6 " " " " " "	3 05
Clous d'acier, 10c. en sus.	
" galvanisés 1 ponce. 100 lbs.	6 35
" à ardoise, 1 ponce..... " "	3 85
Clous de broche.	
1 ponce, No 18, prix net, 100 lbs	4 10
1 " " " " " " " "	3 85
1 1/4 " " " " " " " "	3 50
1 1/2 " " " " " " " "	3 25
1 3/4 " " " " " " " "	3 25
2 1/4 " " " " " " " "	3 15
2 1/2 " " " " " " " "	3 00
2 3/4 " " " " " " " "	3 00
3 " " " " " " " "	2 95
3 pces, " " " " " " " "	2 85
3 1/2 et 4 " " " " " " " "	2 85
5 et 6 pces " " " " " " " "	2 85
Limes, râpes et tiers-points.	
1re qualité, escompte.....60 et 10 p.c.	
2me " " " " " " " "	70 p.c.
Mèches de tarière, esc.....55 p.c.	
Tarières, escompte.....55 p.c.	
Vis à bois, fer, tête plate 87 1/2 .. 10 p.c.	
" " " " " " " " " " " " " " " " " "	82 1/2 .. 10 "
" " " " " " " " " " " " " " " " " "	80 .. 10 "
" " " " " " " " " " " " " " " " " "	75 .. 10 "
Boulons à bandage.....87 1/2 p.c.	
" " " " " " " " " " " " " " " " " "	72 1/2 et 5 p.c.
" " " " " " " " " " " " " " " " " "	80 et 5 p.c.
Cuivres. Métaux.	
Lingots.....lb.	0 14 0 15
En feuilles..... " "	0 12 0 17

ETAIN.—Lingots.....lb.		0 37	0 38
Barres..... " "		0 38	0 39
PLOMB.—Saumons.....lb.		0 00	0 04 3/4
Barres..... " "		0 05	0 05 1/4
Feuilles..... " "		0 00	0 00
D' chaise.....100 lbs.		5 53	5 75
Tu au..... " "		5 25	5 75
ZINC.—Lingots, Spelter, lb.		0 05 3/4	0 06
Feuilles, No 8..... " "		0 07	0 07 1/4
ACIER.—A ressort. 100 lbs		3 00	3 50
A lisse..... " "		1 90	2 00
A bandage..... " "		2 00	2 10
A pince..... " "		2 25	2 50
Fer en barres.			
Canadien.....100 lbs		1 75	1 80
De Norvège..... " "		4 25	4 50
Fontes.			
Calder.....tonne..		25 00	26 00
Carnbroe..... " "		25 00	26 00
Glengarnock..... " "		00 00	00 00
Summerlee..... " "		25 50	26 50
Tôles.			
Tôles noires, No 28, 100 lbs....		2 80	
" " " " " " " " " " " "		2 75	
Tôles Canada (bte de 52 feuilles) 2 85			
Matériaux de construction			
PEINTURES. 100 lbs.			
Blanc de plomb pur.....		0 00	6 25
" " " " " " " " " " " "		0 00	5 87 1/2
" " " " " " " " " " " "		0 00	5 50
" " " " " " " " " " " "		0 00	5 12 1/2
" " " " " " " " " " " "		0 00	4 75
" " " " " " " " " " " "		8 00	7 50
Rouge de Paris, Red Lead.....		5 00	5 50
" Venise, anglais.....		1 50	2 00
Ocre jaune.....		1 50	2 00
" rouge.....		1 50	2 00
Blanc de Céruse.....		0 50	0 70
Peintures préparées .gal.		1 20	1 30
Huile de lin crue (net cash).....		0 00	0 83
" " " " " " " " " " " "		0 00	0 86
Ess. de Térébenthine " " " "		0 00	0 55
Mastic.....		2 00	3 00
Papier goudronné rouleau.....		0 45	0 50
" " " " " " " " " " " "		1 70	1 75
" " " " " " " " " " " "		2 00	2 20
" " " " " " " " " " " "		0 30	0 33
" " " " " " " " " " " "		0 80	0 00
" " " " " " " " " " " "		1 05	1 10
Peintures Island City P.D. Dods & Co			
I. C. Pure white lead.....		6 25	6 50
I. C. " " " " " " " " " " " "		6 00	6 25
I. C. Special Decorators.....		5 75	6 00
No 1 I. C. White lead.....		5 50	5 75
No 1 Star lead.....		5 25	5 50
Peintures préparées, I. C. gall.....		1 20	
" " " " " " " " " " " "		1 05	

VERRES A VITRES		United 41 à 50 100 pds. 4 70	
United 14 @ 25.50 pds. 2 10		" " 51 80 " " " " 4 95	
" " 28 40 " " " " " " 2 20		" " 61 70 " " " " 5 20	
		" " " " " " " " 5 70	
Ciment Portland artificiel			
Marque " Balance " (Levie frères) 2 45 à 2 55 Marque " Falcon " (Raevols) 2 35 à 2 45			
Baril de 396 lbs brut.			
Bois durs.			
Prix de détail.		le M..... 25 00 30 00	
Frêne 1 à 3 ponce		do..... 00 00 30 00	
Merisier 1 à 4 ponce		do..... 00 00 30 00	
Merisier 5 x 5, 6 x 6, 7 x 7, 8 x 8		do..... 30 00 35 00	
Erable 1 à 2 ponce		do..... 35 00 40 00	
Orme 1 à 2 ponce (dur)		do..... 30 00 35 00	
Noyer tendre 1 à 2 ponce		do..... 40 00 50 00	
Cotonnier 1 à 4 ponce		do..... 25 00 30 00	
Bois blanc 1 à 4 ponce		do..... 00 00 50 00	
Chêne 1 à 2 ponce rouge		do..... 00 00 60 00	
Chêne 1 à 2 ponce blanc		do..... 60 00 80 00	
Chêne scité sur grain		do.....	
Bois de Service			
6 à 18 pieds le M.....		Prix en gros.	
1 ponce strip shipping cull		\$14 00 17 00	
1 1/4, 1 1/2 et 2 ponce shipping cull		do..... 14 50 17 50	
1 ponce shipping cull sidings		do..... 18 00 18 00	
1 1/4, 1 1/2 et 2 pces do		do..... 18 00 20 00	
1 ponce qualité marchande		do..... 25 00 35 00	
1 1/4, 1 1/2 et 2 pces do		do..... 27 50 37 50	
1 ponce mill cull, strip, etc., No 2		do..... 10 00 12 00	
1 1/4, 2 1/2 et 2 pces do		do..... 10 50 12 50	
1 ponce mill cull No 1		do..... 14 00 16 00	
1, 1 1/2 et 2 pces do		do..... 14 50 16 50	
3 ponce do		do..... 12 00 14 00	
do do No 2		do..... 0 00 8 00	
Epinette—1 ponce mill cull		5 à 9 pieds do..... 10 00 12 00	
1 1/4, 1 1/2 et 2 ponce mill cull		do..... 10 00 12 00	
3 ponce mill cull		do..... 10 00 12 00	
1, 1 1/4, 1 1/2 et 2 ponce qualité marchande		do..... 14 00 16 00	
Bruche—1, 2 et 3 ponce		do..... 11 00 13 00	
Colombages en pin, 2 x 3, 3 x 3 et 3 x 4—aux chars		do..... 14 00 16 00	
Lattes—1ère qualité le mille		do..... 0 00 2 50	
2ème do		do..... 0 00 2 00	
Charpente en pin			
de 18 à 24 pieds—3 x 8 à 3 x 11		do..... 18 00 22 00	
de 25 à 30 do do do		do..... 20 00 24 00	
de 31 à 35 do do do		do..... 26 00 28 00	
de 18 à 24 do 3 x 12 à 3 x 14		do..... 20 00 26 00	
de 25 à 30 do do do		do..... 24 00 28 00	
de 31 à 35 do do do		do..... 30 00 32 00	
Bois carré—pin			
de 18 à 24 pieds—de 5 à 11 ponce carrés		do..... 18 00 22 00	
de 25 à 30 do do do		do..... 20 00 24 00	
de 31 à 35 do do do		do..... 26 00 28 00	
de 18 à 24 do de 12 à 14 ponce carrés		do..... 22 00 26 00	
de 25 à 30 do do do		do..... 24 00 28 00	
de 31 à 35 do do do		do..... 30 00 32 00	
Charpente en pruche			
de 17 à 30 pieds jusqu'à 12 ponce		do..... 18 00 22 00	
Charpente en épinette		do..... 18 00 22 00	
do do rouge		do..... 28 00 35 00	

L. H. HEBERT ALF. JEANNOTTE

Presse à Fruits et à Graisse



Une presse pratique, bien construite et très jolie pour faire des Gelées, du Vin, des Sirops de fruits, pour passer les Graisses, etc.

Elle est de toute solidité et garantie contre la casse, elle est conduite avec l'attention ordinaire.

Elle n'a pas besoin d'être vissée et dévissée: il suffit d'écartier les deux branches de la barre transversale pour ajuster la vis ou la relâcher.

3 grandeurs différentes, moins chère que les modèles actuellement sur le marché.

L. H. HEBERT
FERRONNERIES ET QUINCAILLERIES EN GROS
297 et 299 rue Saint-Paul, MONTREAL.

PAPIER-GLUE **TANGLEFOOT**

Contre les mouches. —(SCHELLE)

EFFICACE, HYGIENIQUE.

Attrape les mouches et les germes qu'elles entraînent..... Impénétrable. Dure longtemps.

EMPLOYÉ DANS LE MONDE ENTIER.

The O. & W. THUM Co., Grand Rapids, Mich.
New York: 15 Jay Street. San Francisco: 121 California St.

Réduction Spéciale sur

CASQUES

Ours, Castor
Loutre Japonaise
Mouton Gris
Baltic Seal
Seal Alaska

J. ARTHUR PAQUET, QUEBEC.



**RENSEIGNEMENTS
COMMERCIAUX**

Cessions

Montréal—Lacombe Aldéric, épïc.
Contestation de demande de Cession
Montréal—McLaren D. K. courroies en cuir,
etc.

Curateurs

Montréal—Bilodeau & Chalifoux, à O. Voisard, épïc.

Décès

Montréal—Allan H. & A., armateurs, Andrew Allan.

Dissolutions de Sociétés

Montréal—DeRepentigny & Perrin, nouv.
Dubord & Fontaine, foins, etc.
Firth W. & Co. nouv. en gros.
Jennings & Co, wheelwrights.
Lacoste & Masson, comptables.
McDonald & Sauriol, contracteurs.
Merchants Warehousing Co.
Prévost Hector & Co, courtiers.

En Difficultés

Hull—Dalglish G. M., mfr allumettes ass.
8 juillet.

Fonds à Vendre

Québec—Lamontagne J. B., jobber chauss.
Lamontagne A., confiseur le 10 juillet.

Fonds Vendus

St Cyrille de Wendover—Dauploise Pierre,
scierie.

Nouveaux Etablissements

Montréal—Beauliane & Bergeron, bois et
charbon.
Camera & Novelty Mfg Co, N. Emile Marchand.
Couture Lock & Latch Co, Edwige Viens.
Lacoste & Beaudry, charbons.
Montreal Solar Printing Co, Mme Ludger Seguin.
E. Penarsky & Co, mdees seconde main J. Smith.
Hector Prévost & Co, courtiers.
St Lawrence Waggon Co.
Scranton Coal Co, Herbert Evans.
Woodhouse Geo. & Co, modes en gros
Geo. Woodhouse jr.
Québec—La Cie de Marbre et de Granite de
Québec.
Quebec Hoisting Engine Association.
Westmount—Fisher A. & Co, plombiers;
Mde A. Fisher.

PROVINCE D'ONTARIO

Cessions de Commerce

Toronto—Imperial Produce Co Ltd of Toronto.

Cessions

Dunbarton—Parker Jno., mag. gén.

Dissolution de Sociétés

Watson's Corner—Fair & Nairn, mag. gén.

Décès

Cornwall—Prieur O. D., Queens Hotel.

En Difficultés

Ottawa—Perkins G. W., bois en gros.

Fonds à Vendre

Ottawa—Clarke W. H., hôtel.
Hobbs & Co, pompes funèbres.
Schleacow C. H., épïc. et Liqueurs.

Fonds Vendus

Culloden—Bigham H. A., épïc., à Wm Barnard.

Durham—Laidlaw Wm, mag. gén. à Jas Ireland.

Ospringle—Robinson J. W., mag. gén. à A. J. Currie.

Nouveaux Etablissements

Penetanguishene—Charlebois Bros, épïc.
Ottawa—Shore & Cockburn, opticiens, bijoux, etc.

NOUVEAU-BRUNSWICK

En Difficultés

Great Shemong—Avard C. & Son, mag. gén.

NOUVELLE-ECOSSE

Incendies

Bridgefort—McLean J. L., tailleur.
Morrison & McCormack épïc.

**MANITOBA ET TERRITOIRES DU
NORD-OUEST**

Fonds Vendus

Rosthern—Boese J. J., mag. gén. à M. Wodlinger.
Winnipeg—Dresser Jas, hardés etc à Max Wodlinger.

Nouveaux Etablissements

La Rochelle—Sicotte E. N., confiseur.



**VENTES
ENREGISTRÉES**

Pendant la semaine terminée le 29 Juin 1901

MONTREAL-EST

Quartier St-Jacques

Rue Beaudry, Nos 271 et 273. Lot 667, avec maison en brique, terrain 23 x 77.6 supr 1782. Zotique Sénécal à Jos. Alex. Adol. Desmar-teau; \$3500 [53385].

Quartier St Laurent

Rue Prince Arthur. Lots 48-7, 11, 30, 37, terrain 16 x 47 d'un côté et 58.6 de l'autre supr 844; 1 do 50 x 90 d'un côté et 109 de l'autre supr 4987; 1 do 50 x 112 d'un côté et 103 de l'autre supr 5375 1 do 15 x 128.9 d'un côté et 131.7 de l'autre supr 1953 chacun vacants. John Cassie Hatton à La Succession Jos. Masson; \$16000 [53384].

Rue Elgin, No 150. Lot 107-3, avec maison en pierre et brique, terrain 20 x 76.6, supr 1530. Wm Hy Franckum à Jas Tresidder; \$3000 [53389].

Quartier St-Louis

Rue Sanguinet, Nos 266a et 268. Droit de reméré dans le lot 687, avec maison en bois, terrain 43.2 x 92.6 supr 4000. Victoria Gougeon épouse de Olier Jutras à Armand Gohier; \$1400 [53372].

Rue Sanguinet, Nos 266a et 268. Lot 687, avec maison en bois, terrain 43.2 x 92.6, supr 4000. Adolphe Duperrault à Armand Gohier; \$1600 [53377].

Rue Drolet, No 116, Panet Nos 143 et 145, St Timothée No 246. Droits de substitution dans les lots 903-160, quartier Ste-Marie, lot 328, quartier St Jacques, lot 793, avec maison en brique, terrain 20 x 72; 1 do 24.6 x 102.6; 1 do 47 x 103. Louis Doray à Ernestine Dechesne, épouse de Léon Lahaye (à reméré) \$250 [53378].

Rue Cadieux, No 638. Lot 1/2 S. E. 944-12, avec maison en brique, terrain 25 x 79, supr 1975. Les enfants mineurs de Arthur Doray par curateurs à Louis Doray; \$2900 [53379].

Quartier Ste-Marie

Ave DeLorimier, No 500. Lot pt 1224, avec maison en brique et pierre, terrain 35 x 100. Geo. Sheppard et Edm. Sheppard trustees, esqual de Amelia Sophia Stanley, vve de Chs Sheppard à A. Aubry & Fils; \$4000 [53387].

MONTREAL-OUEST

Quartier Ste-Anne

Carré Chaboillez, No 2 et rue des Inspecteurs Nos 50 et 54 avec maison en pierre et brique, terrain 26.3 d'un côté 22.9 de l'autre x irrég 2079. Le Shérif de Montréal à la succession Joseph Masson \$11000 [135294].

Rue Ottawa, No 183. Lot 1337, avec maison en brique, terrain 96 x 46 d'un côté et 48.2 de l'autre, supr 4520. Le Shérif de Montréal à Jos. Johnson et T. O'Connell; \$3250 [135300].

Rue Condé, No 22. Lot 686 avec maison en brique, terrain 22 1/2 x 44.3 supr 950. The J. O'Neil à Edward McDermott; \$425 [135305].

Quartier St Antoine

Rue Bishop Nos 22 et 24. Lot 1579-4 avec maison en pierre et brique, terrain 24 x 126, supr 3024. Herménégilde Dufort à Julie Duchesneau, vve de Denis Dufort \$10000; (Dation en paiement) [135295].

Rue Durocher, No 134. Lot 1860 -M, Lachine lot 942 avec maisons en pierre et brique, terrain 25 x 100. Dame Mary Ann McDiarmid, vve de Ths Wm Costen, tuteur, et Jas. S. Thompson, tuteur aux mineurs de Ths Wm Costen à Thos. Costen; \$1037.50 [135309].

Rue Coursol, No 50. Lots pt S. E. 87-16, 87-17; avec maison en pierre et brique, terrain 8.6 d'un côté 18.8 de l'autre, supr 1087; 1 do irrég, supr 290. Dame Briget Barry épouse de Frs Ant. Bussiére à Michael Jas Walsh; \$4000 [135314].

Rues St Jacques, Nos 1234 et 1236, Dominion No 52. Lot 44 et Ste Cunégonde, lot 433, avec maison en brique, terrain 30 x irrég, supr 2635. Eléonor Janet Cochrane épouse de Geo. Wallace à Julien Brosseau; \$3500 [135315].

HOCHELAGA ET JACQUES-CARTIER

Quartier Hochelaga.

Rue Fronctenac. Lot 166-425, terrain 22 x 80, supr 1760 vacant. Joseph Ulric Emard à Jean-Bte Denis; \$300 [90858].

Rue du Havré. Lot 166-41, terrain 23x111.3 d'un côté et 112.3 de l'autre, supr 2570 vacant. Le Shérif de Montréal à Ulric Emard; \$375 [90901].

Quartier St-Denis

Rue Rivard, Nos 556 à 560. Lots 162-173, 174; avec maison en brique, terrain 44 x 70. Trefflé Durocher à Louis Cousineau; \$1800 [90877].

Ave Laurier. Lots 196-82, 83; 1 terrain 24.3 x 107.9 d'un côté et 108.8 de l'autre, supr 2624; 1 do 24.6x107 d'un côté 107.9 de l'autre, supr 2630 chacun vacants. Le Shérif de Montréal à Charles Cushing; \$500 [90893].

Rue Huntley. Lot 8-502, terrain 40 x 100 vacant. The St Denis Land Co à Louis George Chaussé; \$694.60 [90900].

Quartier St Gabriel

Rue Chateauguay No 18. Lot 1/2 ind de 1/2 N. E. 2975, avec maison en brique, terrain 24 x 119.3, supr 2862. Julia Lynch à John McDonagh; \$500 [90897].

Quartier St Jean-Baptiste

Rue St André, No 1005. Lot pt 10-90, avec maison en brique, terrain 18 x 94. The Trust and Loan Co à Ed Domina Roy; \$1100 [90882].

Rue Seaton. Lot 1-254, terrain 25 x 103, supr 2575 vacant. Elizabeth Fleming épouse de F. X. Laplante à Dolphis Rochon; \$450 [90888].

WILLOW BANK POINTE CLAIRE

A VENDRE OU A LOUER.—Une belle propriété sur le bord de la rivière, comprenant la résidence confortablement bâtie et le domaine occupés autrefois durant l'année entière par feu M. McKinnon. Superficie: environ trois arpents. Etable et remise pour les voitures, glacière, etc. Prix modéré.

The J. Cradock Simpson Real Estate & Agency Co.,
181 RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Avoine Roulée...

Les Epiciers de Gros préfèrent tous la marque "MAPLE LEAF" de Thomson, parceque leurs clients demandent cette marque, sachant qu'elle est toujours digne de confiance.

JOHN WILKINS, Agent des Meuniers,
281, Rue des COMMISSAIRES, MONTREAL.

JOS. COTÉ

IMPORTATEUR ET MARCHAND DE

Tabac, Pipes, Cigares, Biscuits et Confiseries

EN GROS. 188 RUE ST-PAUL, QUEBEC.

PREMIERE CARGAISON DE

MELASSE BARBADE

Nouvelle Récolte choisie

Ex-Barque "BLENHEIM"

LANGLOIS & PARADIS, QUEBEC.

LAKE OF THE WOODS MILLING CO., Ltd.

Les moulins à farines les plus parfaits en Canada.

Capacité: 2,500 barils par jour.

Moulins à KEEWATIN et PORTAGE LA PRAIRIE, Manitoba.

Des élévateurs à toutes les localités importantes à blé dans le Nord-Ouest. Toutes sortes de farines de blé dur, en barils et en sacs. Les prix et les autres informations sont fournis sur demande.

EDIFICE C. P. R. TELEGRAPH CO., Coin Saint-François-Xavier et de l'Hôpital.

Elle réalise votre idéal

Nous n'avons pas épargné nos peines, ni le capital pour arriver à produire une ligne de viandes en conserve qui fera impression sur tout le monde.

60 variété -- Toutes excellentes!

Voici le moment de tenir un stock complet de

VIANDES en CONSERVES de CLARK.

COMPTABLES.

F. X. BILODEAU. A. O. CHALIFOUR

BILODEAU & CHALIFOUR,

Comptables, Auditeurs et
Commissaires, Liquidateurs
de faillites.

No 15 rue Saint-Jacques,
Téléphone Bell Main 3232. Montréal.

W. M. RENAUD,

Comptable, Auditeur et
Commissaire. Spécialité:
Règlement des affaires de
Faillites.

No 15 rue St-Jacques,
Téléphone Main 2274. Montréal.

A. LEX. DESMARTEAU,

Successeur de Charles Desmarteau,
COMPTABLE, AUDITEUR,
LIQUIDATEUR DE FAILLITES

Commissaire pour
Québec et Ontario.

Bureaux, 1598 et 1608 rue Notre-Dame,
Montréal.

G. GAGNON & CARON,

Curateurs, Experts Comptables,
Bâtisseurs des Chars Urbains,

Tel. Bell Main 815. B. P. 911 Montréal.

Arthur Gagnon, Gérant de la Succession
Hon. Jean Louis Beaudry.

L. A. Caron, Auditeur de la ville de Mai-
sonneuve et de la Chambre de Com-
merce du district de Montréal.

CHARTRAND & TURGEON

COMPTABLES

180 ST-JACQUES, MONTREAL

Tél. Bell Main 2638.

GEO. GONTHIER

Expert Comptable et Auditeur

EXPERT REPRESENTANT

The Account, Audit & Assurance Co'y,
Limited., New York.

Spécialité: Audition de livres et organisation
de comptabilité d'après méthode appelée
"Balance Sheet System of Accounts."

11 et 17, Côte de la Place d'Armes
Tel. Bell Main 2113. MONTREAL.

AU COMMERCE

Collection faite par toute la Puissance.

Satisfaction garantie.

Conditions exceptionnelles.

Références de première classe.

Liste d'abonnés envoyée sur demande.

JOS. BACON,

COMPTABLE ET COLLECTEUR

80 Rue St-Gabriel - - - Montréal
Tél. Bell Main 1660

L. R. MONTBRIAND,

Architecte et Mesureur,

No 230 rue St-André,

Montréal.

J. E. MILE VANIER,

Ingénieur Civil et Architecte.

Ancien élève de l'École Polytechni-

que. Constructions Civiles et Reli-

gieuses, Aqueux, Egouts, Pava-

vages. 20 années de pratique.

107 rue St-Jacques, Montréal

Lot à Bâtir

Dans la plus belle et la plus
saine partie de la ville...

A. & H. LIONAIS, Propriétaires

25 rue Saint-Gabriel.

Rues Espladade et St Urbain. Lot pt S. E. 499, terrain 30 x 168, supr 5040. Michael Ardwell Black à Jos Avila Paiement; \$3528 [90909].

Rue St Hypolite, No 428. Lot 1/2 ind 324, avec maison en bois, terrain 20 x 75. Emilie Vergèle Vve de Francis Soucisse à J. Aldérie Godin; \$325 [90910].

St Louis—Mile-End

Rue St George. Lot 11-924, avec maison en bois et brique, terrain 50 x 85. Victoria Gougeon épouse de Olier Jutras à Rémi Gohier & Fils \$1000 [90870].

Rue St Laurent. Lots 11-213, 214, 215, terrain 25 x 79 chacun vacants. Helen Francis M. Bagg épouse de A. E. Lewis à J. Bte R. Houle; \$1600 [90891].

Rue St Laurent. Lots 11-213, 214, 215, terrain 25 x 79 chacun vacants. J. Bte R. Houle à Charles Chaussé; \$1775 [90892].

Westmount

Ave Metcalfe. Lot 1/2 ind pt centre 264, avec maison en brique, terrain 34 x 155. Janet Cross et Alex. S. Cross alias A. G. Cross à Rebecca Watson Cross; \$2955 [90881].

Côte St-Paul

Rue de l'Eglise. Lot 4098, avec maison en bois, terrain 60.5 x 131.9. L'Œuvre et Fabrique de St Paul à André J. H. St Denis; \$1800 [90887].

Verdun

Coin Verdun & Rielle. Lots 4513-11, 12, terrain 25 x 122, chacun vacants. Ucal H. Dandurand et al à Richard Knox; \$500 [90857].

Ave Gordon. Lot 4615-22, terrain 25 x 122. U. H. Dandurand et al à Thos. A. Martin; \$300 [90866].

Notre Dame de Grâce

Lot 65-26, avec maison en brique, Flora Stephen à James Henry Harnott; \$1300 [90859].

Sault aux Récollets

Lot 1/2 ind pt 324. Jean Bte Bleignier dit Jarry à John Fisher; [90855].

Lot pt 324. John Fisher à Napoléon Leduc; \$1675 [90856].

Rue Boyer. Lot 488-95A, avec maison en bois et brique, terrain supr 2246. Trefflé Lagassé à The St Lawrence Investment Society Ltd; \$750 (à réméré) [90895].

Rue Boyer. Lot 488-95A, avec maison en bois et brique, terrain supr 2246. Charlotte Demers épouse de F. X. Perrault à Trefflé Lagassé; \$700 [90896].

St-Laurent

Lots 1/2 ind pt 87, 1/2 ind 8, 35 25, 48 à 54, 59 à 64, 73 à 81, 93 à 102, 108 à 112. Droits sur les lots 35-24, 46, 47, 65, 66, 90, 35-85, 87; balance due sur les lots 35-23, 26, 32, 55, 56, 83, 91, 92, etc., terrains vacants. Philomène P. Gosselin épouse d'Edouard Gohier à Michel Benoit; \$1700 (à réméré) [90862].

Lachine

Lot 619. Angèle Ethier Vve de Médard Bédard et al à Joseph Antoine Gagné; \$726.17 et autres considérations (à réméré) [90864].

Pointe Claire

Lot pt 50. Le Protonotaire de la Cour Supérieure à Margaret Gunn; \$425 [90890].

Voici les totaux des prix de ventes par quartiers :

St Jacques.....	\$3,500 00
St Laurent.....	19,000 00
St Louis.....	6,150 00
Ste Marie.....	4,000 00
Ste-Anne.....	14,675 00
St Antoine.....	18,537 50
Hochelaga.....	675 00
St Denis.....	2,994 60

St Gabriel.....	500 00
St Jean-Baptiste.....	5,403 00
St Louis Mile-End....	4,375 00
Westmount.....	2,955 00
Cote St Paul.....	1,800 00
Verdun.....	800 00
Notre Dame de Grâces.	1,300 00

\$86,664 50

Les lots à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue Prince Arthur, quartier St Laurent, \$1.21 le pied.

Rue Frontenac, quartier Hochelaga, 17c le pied.

Rue Huntley, quartier St Denis, 16 1/2 c le pied.

Rue Seaton, quartier St Jean-Baptiste, 17c le pied.

Rue Esplanade, quartier St Jean-Baptiste, 70c le pied.

Rue St Laurent, St Louis-Mile End, 30c le pied.

PRÊTS ET OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES

Pendant la semaine terminée le 29 juin 1901, le montant total des prêts et obligations hypothécaires a été de \$158,920 divisés comme suit, suivant catégories de prêteurs :

Particuliers.....	\$17,170
Successions.....	25,150
Cies de prêts.....	16,850
Assurances.....	80,000
Autres corporations.	19,750

\$158,920

Les prêts et obligations ont été consentis aux taux de :

4 1/2 p. c. pour \$80,000.
5 p. c. pour \$200; \$1000; \$1700; \$4000;
2 sommes de \$5000; \$13000 et \$20000.
5 1/2 p. c. pour \$2000.

Les autres prêts et obligations portent 6 pour cent d'intérêt, à l'exception de \$100 et \$400 à 7 pour cent.

PROVINCE DE QUEBEC

Cour Supérieure.

ACTIONS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Absents

Wistar Jos B..... Dame Jos Allan 150

Coteau Landing

Filiatrault Stn..... Abr. Charest 1e cl.

do Dame L. Jos Daoust 2e cl.

Coteau St Pierre

Leduc Gilbert..... Succ. Wm Dow 215

Laprairie

Martin Domina..... Hector Barbeau 500

Boyer Jos..... F. J. Bisailon et al 100

Montréal

Archambault Frs..... Dame Caroline Archambault 3747

Beaudry V..... Walter D. Tuff 188

Corbeil Ovila..... Dame L. Larin 126

Cie Champs de Course St Luc... Benj. Aubry 3420

Cameron McLaren.... Stanley Gouin 200

Desmarais Alph..... Lucien Nault 125

Furness (The) Withy & Co.... Elder Dempster Co 292

Finnie De Rod. G... De H. N. Jenkins 115

Germano J..... Odilon Léger 130

Heral Pub. Co..... Albert Gohier 500

International Ry Pub Co.... Bank of Hamilton 108

McCord D. R., et al..... Drapreau & Champagne 185

Marcofgky Jas..... Moses L. Morris 124

Marcil J. L. H..... Jos Chevalier 102

Norton Delle Mary Ann et al esqual..	Wm J. Rafferty 2e cl.
Robinson Dame Jos...	Alexis Dessane et al 202
Todd Fred. G.....	Wm Cooper 100
Wright Jas A.....	Victoria Montreal Fire Ins. Co 2306

Rouville

Poirier Alph..... Louis Choquet 166

Sault aux Récollets

Hale Calston Wm.... C. Fabien Vinet 420

Ste Anne de Bellevue

Valiquette Alph..... Jas Slessor 2205

Ste Cunégonde

Wiseman Robert..... Donat Dubuc 1000

St-Louis—Mile End

Wiseman Dame Robt.... Dame A. E. Lewis 168

do R. S. C. Bagg 128

Brunette Dame Simon..... Ville de St Louis 135

Westmount

Booth Chs..... Dame B. Sawyer 350

Hurley Ths J..... Geo. F. Johnson 198

Cour Supérieure

JUGEMENTS RENDUS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Absents

Donegain Dame M. R. L. A..... F. C. Laberge 433

Granite Creek

Stevenson Robt..... Western Loan & Trust Co 6335

Longueuil

Daoust Emi e..... F. Durand et al 175

Montreal

Barette Norbert..... Jos. Daniel 120

Bevington John..... Geo. Sleep 325

Baie des Chaleurs Ry Co.... J. L. N. Chevrier 11857

Couture Jos. D..... Geo. Socrates 50

Diotte Louis..... A. Decary 119

Daught Rév. G..... Emma Tassé 800

Gradd Trunk Ry Co.... Dame Laura Munroe 1200

Grand Trunk Ry Co.... Dame Cath. Reid 800

Lafranchise Geo. et al..... Jas Price 695

Larose H..... Mich. Tapley 200

McMann Frs et al... E. C. P. Guy et al 162

Murray A. F. et al.... Wm Patterson 124

McGuigan Wm..... Mary O'Donnell 200

Montreal Investment & Freehold Co. Dame M. C. Mucciaroni 65

Park Aaron..... Chs Moore 113

Pepin Geo..... Alf. Proulx 100

Sparrow John B..... Geo. A. Lamb 500

Traversy V. E. et al... France Lavoie 104

Vipond Geo. et al... Union Bk of Canada 347

Wand P. C..... R. F. A. Bruyère 12330

North Stukeley

Deragon Jos..... De L. Beaudry et vir 150

Potton

Cadoret Elie: Dame S. Knowlton et al 100

St Lambert

Peck Geo. W..... M. Tapley 135

St-Louis—Mile End

Campion John et al... A. T. Z. Santoir 197

Sigouin Arth..... Chs J. Hurt 1424

Westmount

Hutchins H. H..... Wm McDonald 781

Cour de Circuit

JUGEMENTS RENDUS

DÉFENDEURS. DEMANDEURS. MONTANTS

Belleville

Carragher J..... G. H. Desjardins 22

Buckingham		Reagan J. J. L. Stone	7
Chartrand J. P. Demers et al	44	Renaud J. Armand. Cité de Montréal	7
Cap de la Magdelaine		Rivet J. J. O. Gadoury	11
Beaumier Donat. U. Carignan	7	Renaud J. Lachine Rapids Co	9
Contrecœur		Sauvé Edm. F. Pauzé	61
Renaud C. et al. Edm. Archambault	67	St Charles Nap. Calixte Lavallée	45
Grand Mère		Smith Dame Jessie et vir. Wm Barrigan	8
Argall Rich. C. A. Pothier	41	Teiteboun M. H. Spencer et al	7
Dubois Dolphis. F. X. St Arnaud	5	Wood J. M. Tapley	37
Gélinas Denis. U. Carignan	23	Whalan Ths. Ths A. Grothé	20
Langevin Jos. do	6	White H. Edm. Neve	10
Turcotte Wm. do	15	Notre-Dame du Lac	
Joliette		Thibeau A. The Ozo Co.	47
Normand Arthur. U. Carignan	48	Sandy Bay	
Lac à la Tortue		Thibault A. Cie Massey Harris	25
Langevin Flavien. O. Trépanier	28	Shawinigan Falls	
Maisonneuve		Lajoie Arthur. H. Lescadres	92
Beauchamp J. Labossière Frères	6	St Alban	
Mont Carmel		Gauthier Damase. U. Carignan	12
Brière Wilbrod. U. Carignan	37	St Boniface	
Montreal		Gélinas Alph. C. Tremblay	15
Archambault Ferd. J. Pelletier	20	Ste-Cunégonde	
Berthelot Dame R. A. F. Labelle	49	Dubois E. J. B. Desève	7
Burt Wm. P. Henry	9	Goudreault J. P. Peninedy	6
Bernard J. B. Dame S. Masson	60	Marchand E. J. Dansereau	18
Backman S. Delle R. Casgrain	8	Allard O. G. W. Foisy	25
Buswell W. L. Hunter	9	St Jean Frs. O. A. Goyette	40
Butt J. L. Hunter	8	Charbonneau A. J. B. Ritchot	27
Colligan J. et al. M. Tapley	40	St Gervais	
Cantara H. M. Manis	6	Couture Luc. R. Côté & Cie	8
Charlebois L. Geo. May et al	33	St Henri	
Deschamps R. L. S. A. Morin	20	Fooley Pat. F. X. Borduas	10
Dufort J. D. O. Mathieu	9	Demers A. I. Simard et al	20
Dumont J. H. Contant	12	Cyr M. J. Delisle	25
Dufresne Dame A. J. A. et vir. Ludger D. Carignan	31	Brisebois Nap. J. Delisle	13
Dupras E. P. N. Hadd et al	24	Légaré A. C. Fortin	24
Dwyer W. et al. M. Tapley	11	St Jérôme	
D'Orsonnens Raoul. A. Martineau et al	33	Prudhomme Mich. Cie Massey Hennis	37
Desautels Delle A. Jas Kyle et al	15	Ste Justine de Newton	
Dugas G. H. N. St Amour	86	Lalonde J. B. D. A. Lafortune	20
Flanagan John. J. L. Stone	14	St Louis—Mile End	
Gareau A. L. L. H. Goulet	5	Leclair U. L. H. Tétreault et al	13
Goderre A. G. W. Foisy	99	Taillefer A. Dame E. Donnelly	50
Gwilt Chs. E. Mann	39	St Tite	
Guibord J. A. A. Ball	20	Davidson Philias. O. Lacoursière	34
Grenier W. A. H. H. Ethier	6	Trois-Rivières	
Gray A. M. Tapley	11	Dessurault Nap. U. Carignan	37
Gée A. D. Fels	8	Lemay Eph. do	7
Goldenberg J. M. Manis	8	Roberge Honoré. do	5
Germain Misael. Louise Bruneau	43	Verdun	
Hamel Dame Vve L. W. H. Edge	99	Neville C. A. J. Boudaux	76
Hamel Octave. Greenwood Bros	53	Villeray	
Jolivet N. J. A. Pelletier	19	Dalbec V. L. Ethier	30
Lafranchise J. B. Leslie H. Boyd	25	Westmount	
Loury F. M. Tapley	7	Murray J. J. Bell Telephone Co	17
Lafleur Ls. Dame A. Marien	75	Howlan J. A. F. G. Ross	73
Levêque G. M. E. Choquette	70		
Lebrun J. L. F. Berthiaume	13		
Lapierre L. J. A. Perrault	17		
Laroche F. L. A. Lavallée	7		
Latreille J. et al. L. Ouimet	47		
Latour A. J. B. Richer	6		
Long Nap. Nap. Morin	9		
Lortie J. J. B. Chaput	10		
Lortie Oscar. Alf. Dalbec	25		
Maher Denis. J. L. Stone	11		
McGee P. H. Contant	6		
Mutter A. Lachine Rapids Co	17		
Mercier N. J. McCrory	56		
Mckay S. S. Jas. Norval	13		
Morse S. O. Gagné	22		
Power M. J. J. O. Dupuis	25		
Painchaud J. A. The Ths Davidson Mfg Co	22		
Pilon J. S. L. Noel	23		
Roussel A. N. Richer	7		
Renaud J. A. J. M. Malo	25		
Rousseau Dame Vve et vir. O. Cauchon	12		
Ricard A. Dame R. Donnelly	84		
Rappel W. J. L. C. Meunier et al	5		



Du 9 au 16 juillet 1901.

District de Montréal

Nap. St Amour et al vs Adelard Binette.
Lachine—Le lot 522 situé rue Joséphine avec bâtisses.

Vente le 11 juillet à 11 h. a. m. au bureau du shérif à Montréal.

Napoléon Charbonneau et al vs Dame Julie Desjardins.

Ste Rose—La moitié indivise du lot 404 avec bâtisses.

Vente le 10 juillet à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Phil. L. Dorval vs Wm F. Pikk.

Montréal—Le lot 7-348 du quartier St Denis situé rue St Hubert, Nos 1730 et 1732, avec bâtisses.

Vente le 11 juillet à 2 h. p. m., au bureau du shérif.

District de Beauce.

Géd. Pomerleau vs Omer Maheu.

St Odilon de Cranbourne—Le lot 369, avec bâtisses.

Vente le 9 juillet à 10 h. a. m., à la porte de l'église paroissiale.

District de Beauharnois

Honoré Lecompte vs Amédée Lefebvre.

Valleyfield—La partie du lot 823, avec bâtisses.

Vente le 9 juillet à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

Daniel Shanks vs Donald Cameron.

St Agnès de Dundee et St Anicet—Le lot 3, situé à St Agnès.

20 Les lots 510, 511 et 612, situés à St Anicet.

Vente le 10 juillet, à 11 h. a. m., à la porte de l'église Ste Agnès de Dundee pour le lot de cette paroisse et le même jour à 5 h. p. m., à la porte de l'église St Anicet pour les lots de cette paroisse.

District de Chicoutimi

Joseph Tremblay vs Stanislas Pilote.

St-Bruno—Le lot 10e est pt 10, avec bâtisses.

Vente le 9 juillet, à midi, à la porte de l'église paroissiale.

District de Gaspé

Michael Connolly vs La Cie de Chemin de fer de la Baie des Chaleurs et al.

New Carlisle—Cette ligne de chemin de fer située dans le comté de Bonaventure, dans le district de Gaspé, avec son matériel.

Vente le 11 juillet à 11 h. a. m. au bureau du shérif, à New-Carlisle.

District de Kamouraska

Alexis M. Richer et uxor vs Jules Bruno Michaud.

St-Louis de Kamouraska—La moitié indivise des lots 302, 306, pt 314, 315 à 319 avec bâtisses.

Vente le 9 juillet à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District de Montmagny

J. Narc. Duval vs Phil. Dessaint dit St Pierre. St Aubert—Les lots 441, 442 et 446, avec bâtisses.

Vente le 9 juillet à 11 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.

District d'Ottawa

Alex Simpson vs The Capital Power Co Ltd et R. et W. Conroy.

Hull—Partie du lot 15a du 1er rang du canton Hull, pt ouest 24 de 25, les lots 26 à 40 et autres, avec bâtisses etc.

Vente le 10 juillet, à 10 h. a. m. au bureau d'enregistrement à Hull.

District des Trois-Rivières

Dame Olive Vallée vs Victor Desmarais.

Trois-Rivières—Le lot 2172, situé au coin des rues St Pierre et Deschamps, avec bâtisses.

Vente le 10 juillet à 10 h. a. m., au bureau du shérif.

Dame Marie Anne Bédard vs Roger Bergeron. Ste Flore—La partie du lot 628, avec bâtisses.

Vente le 11 juillet à 10 h. a. m. à la porte de l'église paroissiale.